

Douanes

Saisie à Batna de plus de 50.000 comprimés psychotropes

P05

LE CARREFOUR

Le journal du citoyen 25ème année

D'ALGERIE

N°7390 - MERCREDI 21 JANVIER 2026 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Energies vertes

Les conditions sont favorables à l'exportation

P04

Plusieurs formes de maltraitance touchent les enfants en Algérie

Les chiffres révélés par le Pr Belhadj



Lire en page 03

P07

ORAN

Complexe pétrolier dans la zone industrielle d'Arzew

Exercice de simulation d'une explosion

Mise en exploitation des projets d'investissement

La commission de wilaya a levé plusieurs contraintes

Misserghine

Quand l'abandon du site de la Vierge efface la mémoire collective



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Installation du SG et de l'Inspecteur général

Boudjemaa préside la cérémonie au ministère de la Justice



Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa, a présidé, lundi, la cérémonie d'installation des nouveaux Secrétaire général et Inspecteur général du ministère. La cérémonie d'installation du nouveau Secrétaire général, Mohamed Hamadou, et du nouvel Inspecteur général, Djebalah El Hachemi, s'est déroulée en présence de cadres du ministère et des Directeurs généraux des organismes sous tutelle, a indiqué un communiqué du ministère de la Justice. Diplômé de l'Ecole nationale d'administration (ENA), Mohamed Hamadou a intégré le corps de la magistrature en 1982. Avant sa nomination au poste de Secrétaire général du ministère, il a occu-

pé plusieurs fonctions judiciaires, dont magistrat du siège, juge d'instruction, procureur de la République, conseiller à la cour, procureur général près plusieurs cours et avocat général près la Cour suprême, précise la même source. Djebalah El Hachemi est, quant à lui, diplômé de l'Institut national de la magistrature, actuelle Ecole supérieure de la magistrature (ESM). Il a rejoint le corps de la magistrature en 1995 et occupé plusieurs fonctions judiciaires, dont magistrat du siège, juge d'instruction, président de tribunal, président de chambre à la cour, conseiller à la Cour suprême et inspecteur au ministère de la Justice, ajoute le communiqué.

Projet de loi sur les partis à l'APN

Le représentant du FLN auditionné



La Commission des affaires juridiques et administratives et des libertés de l'Assemblée populaire nationale (APN) a tenu, lundi, une réunion consacrée à l'audition du représentant du parti du Front de libération nationale (FLN), dans le cadre de l'examen du projet de loi organique relatif aux partis politiques, a indiqué un communiqué de la chambre basse du Parlement. Lors de son intervention, le représentant du FLN, M. Mohamed Kennai, a estimé que le projet de loi organique relatif aux partis politiques cons-

titue l'un des textes fondamentaux à même de "consacrer la pratique démocratique, d'ancrer le pluralisme partisan et de soutenir les partis politiques dans l'accomplissement de leur rôle". Ce projet de loi, enrichi auparavant par les observations et suggestions des partis politiques, "a permis l'introduction de plusieurs propositions" a précisé M. Kennai, ajoutant que la commission, en vertu de ses prérogatives, a eu l'occasion de débattre de certaines dispositions que "le FLN juge nécessaires à clarifier ou à réexaminer".

Promotion de 11 circonscriptions administratives en wilayas

Réunion de la commission interministérielle chargée du suivi



Le secrétaire général du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Mahmoud Djamaa, a présidé, lundi, une réunion de la commission interministérielle chargée du suivi de la promotion de 11 circonscriptions administratives en wilayas à part entière, a indiqué un communiqué du ministère. Cette réunion s'est déroulée en présence des directeurs généraux, des représentants des ministères concernés, du vice-gouverneur de la Banque d'Algérie, des présidents des commissions chargées du suivi de la promotion des circonscriptions administratives en wilayas, ainsi

que des walis et des walis délégués concernés, qui ont pris part à la réunion par visioconférence, précise la même source. A cette occasion, il a été procédé à la présentation et à l'évaluation de "la situation générale de la promotion des circonscriptions administratives en wilayas, y compris l'état d'avancement de l'aménagement et de la préparation des structures administratives, l'encadrement des ressources humaines, les équipements et les moyens logistiques, les logements de fonction, ainsi que le niveau de préparation des services extérieurs", ajoute le communiqué.

HATPLC

Des réunions de travail de coordination avec plusieurs secteurs



La Haute Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC) organise des réunions de travail de coordination avec les représentants de plusieurs secteurs, dans le cadre de ses missions relatives au suivi de la stratégie nationale de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, a indiqué lundi un communiqué de cette instance. "Dans le cadre de ses missions constitutionnelles, stipulées dans l'article 205 de la Constitution, notam-

ment celles relatives à l'élaboration et au suivi de la mise en oeuvre de la stratégie nationale de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, la HATPLC poursuit le renforcement de la coordination et de la coopération avec les différents secteurs et organismes concernés par l'exécution de cette stratégie nationale", précise le communiqué. Dans ce contexte, les réunions de travail de coordination ont débuté, dimanche au siège de la Haute Autorité, pour une durée de trois jours.

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN **D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80
Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
**L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP**
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefouralgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

**Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.**

Plusieurs formes de maltraitance touchent les enfants en Algérie

Les chiffres révélés par le Pr Belhadj

Par B.Habib

Quel est l'âge propice et facile aux violences? C'est l'enfance. Ce n'est pas évident d'être enfant, dans une société où la domination de l'adulte est parfois sujette à controverse sauf quand cette violence dépasse les bornes, il y a certainement de quoi se faire pousser les cheveux. Les chiffres sont effarants. En Algérie, plus de 13.000 enfants passent annuellement devant les tribunaux, plusieurs subissant des actes de violence, de maltraitance même par leurs propres proches. Longtemps considéré tabou, le phénomène des agressions sexuelles contre les mineurs est en train de faire parler de lui ces dernières années. Qu'est-ce qui a fait que ce phénomène soit médiatiquement remonté en surface et que les professionnels de la santé et les spécialistes de la protection de l'enfant soient aussi tenaces et persévérants à le dénoncer?

Ce que viennent de dévoiler au grand jour les professionnels de la santé de l'enfance, a de quoi, en effet, tirer la sonnette d'alarme. En effet, «plus de 300 enfants sont la cible de violences sexuelles dans un seul hôpital en Algérie». Cette frange, classée vulnérable de la société, est devenue une proie facile aux atteintes multiples et gravissimes, ce qui explique qu'elle ne dispose pas de moyens pour s'en défendre. Indéniablement, cette forme de violence contre les enfants a pris des proportions alarmantes. Cette violence se diversifie, tous azimuts, contrairement au passé où les atteintes étaient souvent d'ordre psychologique comme le châtiment, la punition etc... Force est de constater aujourd'hui que ces violences ont dépassé tout entendement, allant d'une simple chamaille ou altercation physique jusqu'aux agressions sexuelles, en passant par les accidents de la route, les atteintes cor-

porelles, coups et blessures, négligences, abandons etc... Toutefois, ce sont les agressions sexuelles qui accaparent le plus, ces dernières années, les projecteurs des analystes de bureaux sociaux et d'assistance de l'enfance au-delà des coups et blessures, abus psychologiques ou la brutalité répétée. En un mot, ces nouvelles formes de violence touchent progressivement et continuellement des enfants en raison de leur haute fragilité mentale et psychologique mais aussi parce qu'ils ne sont pas aussi «armés» que les adultes. Longtemps relégué au silence, ce phénomène suscite aujourd'hui une inquiétude croissante chez les professionnels de la santé et de la protection de l'enfance. Le professeur Rachid Belhadj, chef de service de médecine légale au CHU «Mustapha» d'Alger, a mis les points sur le «l». Il a récemment levé le voile sur une réalité particulièrement acerbe et navrante qui se répand dans la société algérienne. Lors d'une déclaration accordée à Ennahar TV, le professeur a indiqué que son service enregistre entre 320 et 334 cas de violences sexuelles sur des enfants mineurs chaque année et ce, uniquement au niveau de cet hôpital. Ces données ne représentent donc qu'une partie de la réalité nationale, beaucoup de cas n'étant pas signalés ou pris en charge par les structures spécialisées. Ce constat met en évidence l'ampleur du problème et la nécessité d'une mobilisation plus large. Selon le Pr Belhadj, les accidents de la route constituent la première cause de traumatismes graves chez les enfants. Viennent ensuite les coups et blessures volontaires, souvent commis dans le cadre familial ou dans l'environnement proche de l'enfant. L'école n'est pas épargnée, puisque certains mineurs y subissent également des formes de violence physique ou psychologique. Le médecin légiste souligne également l'impact

des conflits conjugaux sur les enfants. Dans certains cas de divorce, l'enfant devient un moyen de pression ou un enjeu juridique entre les parents, ce qui l'expose à une grande détresse émotionnelle. Les spécialistes alertent sur les effets à long terme de ces violences. D'après l'Organisation mondiale de la santé (OMS), les traumatismes subis durant l'enfance peuvent perturber durablement le développement du cerveau et du système nerveux. Les enfants, victimes de maltraitance, sont davantage exposés à des troubles psychologiques tels que l'anxiété, la dépression ou des troubles du comportement. Ils rencontrent souvent des difficultés scolaires et peuvent, à l'adolescence, faire face à des situations sociales fragiles, comme l'exclusion, l'instabilité ou la précarité. Dans certains cas, les violences physiques entraînent des handicaps durables, aggravant les risques de marginalisation. Face à ce fléau, une unité spécialisée de prise en charge des enfants victimes de violence a été mise en place au CHU «Mustapha». Dotée de moyens médicaux et psychologiques adaptés, elle permet d'assurer un accompagnement global des victimes. Les parents bénéficient également d'un suivi psychologique afin de mieux comprendre et gérer les répercussions de ces traumatismes. La maltraitance infantile regroupe toutes les formes de violences physiques, émotionnelles ou sexuelles, infligées à des personnes de moins de 18 ans. Selon l'OMS, trois enfants sur quatre dans le monde y sont confrontés à des degrés divers. En Algérie, ces chiffres rappellent l'urgence de renforcer la prévention, le signalement des abus et la protection juridique des mineurs. La lutte contre les violences faites aux enfants demeure un enjeu collectif qui engage les familles, les institutions, l'école et la société dans son ensemble.

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

Comment protéger les enfants de toutes les violences?

C'est plutôt plus facile à dire qu'à faire! Ce n'est pas facile de préserver les enfants de la violence. Notre monde actuel respire la violence... Toutes les relations humaines sont désormais basées sur la violence, dans tous ses aspects, physique, verbal et symbolique. Préserver les enfants de la violence pourrait, à notre avis, réussir proportionnellement mais absolument jamais sur le plan global... Vous voulez qu'un enfant soit un jour convaincu que l'option de la force est un chemin sans issue... Alors qu'il regarde –en direct– en image vivante et émouvante, ce qui se passe en Palestine et à Gaza en particulier. Il constate qu'un président d'un Etat indépendant et souverain a été kidnappé de chez lui, en faisant usage de la violence. Pis encore, une violence injuste et injustifiée. Le football, ce très beau jeu populaire conçu comme une compétition ludique en principe pacifique, en vue de semer la cordialité, l'entente et le respect entre les êtres humains, est malheureusement devenu la première source de violence après les guerres armées. Un enfant, supposé élevé dans le droit chemin, à l'aide d'une morale religieuse ou laïque, mais dès qu'il fera face aux réalités de la vie, la plupart du temps, il reniera les enseignements reçus... Notre malheureux monde est bourré d'injustice et d'agression. C'est la raison du plus fort qui domine notre existence. Pourquoi ces nations devraient-elles recourir à la force pour régler leurs différends? Ainsi, l'enfant dès qu'il commence à devenir, progressivement, perspicace aux choses de la vie, il est de facto confronté à des scènes de violence. A commencer par le milieu familial restreint où il va connaître ses premiers pas dans l'existence. Puis les voisins, ensuite le niveau du quartier et ainsi de suite. Ce n'est pas forcément, la violence physique. Toutefois, il existe d'autres formes verbales où l'on exprime son agressivité comme la médisance, la calomnie et les allégations mensongères. L'on peut même ajouter à cette palette maléfique, le recours aux différentes formes de charlatanisme qui sont pratiquées par quelques esprits faibles et dérangés afin de nuire à son prochain ou bien pour lui mettre les bâtons dans les roues. Remarquez vous, peut-être, que même les prêches de la mosquée n'ont pas pu atténuer les penchants «innés» à la violence chez certains de nos concitoyens. Donc, protéger ou préserver les enfants de la violence seraient des souhaits qui auront beaucoup de mal à devenir des réalités concrètes.

Projet de loi sur le retrait de Nationalité

Plaidoyer pour la réconciliation

Par Nadira FOUAD

Les débats des sénateurs, hier, ont tous porté sur les dernières con-signes du Président Tebboune, lors du dernier Conseil des ministres où il a interpellé les jeunes algériens à l'étranger à rentrer chez eux. Ce projet de ?loi, selon eux, est en parfaite contradiction avec les consignes du Président de la République et l'urgence n'est pas de déchoir des Algériens de leur nationalité, précisent-ils car ce lien est éthique. La réconciliation avec les jeunes algériens et leur pays s'inscrit parmi les urgences et elle est une condition sine qua non pour la préservation et la consolidation des droits de tous les Algériens et la préservation d'un Etat souverain, à l'écoute des préoccupations de ces citoyens. Ce projet de loi fait suite à une tentative similaire au niveau de l'APN en 2021, puis retirée à cause de malentendus et controverses exprimés par les députés de l'opposition au niveau de la Chambre basse. Il ressort des interventions des partis

acquis, surtout les sénateurs du FLN, lors de leurs interventions que ce projet de loi ne s'inscrit pas dans les débats techniques et prioritaires "pour savoir qui est algérien ou pas", autrement dit, selon les sénateurs, un Etat de droit ne se mesure pas à un tel document puisque l'Algérie a imposé sa suprématie sur le plan international. Les sénateurs étaient unanimes, lors de cette séance plénière, en s'appuyant sur la Constitution et le respect des institutions de l'Etat. Ils suggèrent des preuves tangibles pouvant procéder au retrait définitif de la Nationalité Algérienne. En effet, "chaque citoyen doit connaître ses devoirs envers son pays natal", rétorquent les antagonistes. Le projet de loi, pour d'autres sénateurs, intervient dans un contexte géopolitique controversé, mais l'essentiel et en dépit du phénomène de l'immigration clandestine, le retrait de Nationalité doit s'accompagner d'assurances pour éviter les dérives, disent-ils. Voilà en somme la quintessence des interrogations soulevées par les

sénateurs après la soumission dudit projet de loi pour examen, débats puis adoption. Ils citent les cas des historiens et des journalistes qui ont ouvert les débats sur le passé historique de l'Algérie et qui ont été sévèrement réprimés par la loi. En effet et selon leurs propos, les sénateurs n'ont pas adhéré entièrement à ce projet de loi puisque l'essentiel d'installer des chercheurs et d'historiens pour témoigner des événements survenus et pour la préservation de notre mémoire nationale et historique. Le projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance n°70-86 du 15 décembre 1970, portant code de la Nationalité Algérienne, a été soumis, hier, au Sénat par le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa. Lors de son allocution, il a évoqué la contribution à consolider l'arsenal juridique à même de faire face à ce danger (...), la déchéance de la Nationalité est un droit relevant de la souveraineté de l'Etat. Le texte vise, selon ses dispositions, à faire face à ceux qui, à l'extérieur du territoire national, veulent porter attein-

te à la nation Algérienne. Par ce projet de loi, le garde des Sceaux cherche à encadrer juridiquement la perte de nationalité pour des actes de haute trahison, en ciblant les binationaux et en renforçant les garde-fous pour éviter l'apatridie. Dans ses réponses aux sénateurs, le ministre de la Justice a énuméré les vraies motivations du projet qui a reçu quelques frictions. Il a axé son intervention sur le fait qu'il s'agit d'une problématique judiciaire pour la préservation de la sécurité interne du pays et les menaces des biens et des personnes. Il focalise pour mieux illustrer ses propos sur les trois axes fondamentaux du projet de loi de la déchéance car ce projet revêt un caractère exceptionnel et urgent à la fois pour certains cas qui nécessitent des retraits ou déchéances. Lotfi Boudjemaa a trouvé des difficultés à convaincre les antagonistes du tiers présidentiel et s'est, par contre, appuyé sur l'impératif «encadrement juridique» destiné à clarifier les conditions de perte de la nationalité et à prévenir toute application «arbitraire».

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Enfance en danger, le drame silencieux des violences

La violence contre les enfants en Algérie prend des proportions inquiétantes. Coups, sévices, abus sexuels et maltraitements psychologiques affectent des mineurs vulnérables et souvent incapables de se défendre. Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Selon le Pr Rachid Belhadj sur Ennahar TV, chef de service de médecine légale au CHU Mustapha d'Alger, «près de 320 à 334 cas de violence sexuelle sur des enfants sont enregistrés chaque année» par son seul service. À l'échelle nationale, les données restent fragmentaires, mais le Réseau algérien pour la défense des droits de l'enfant «NADA» estimait à 13.000 le nombre d'enfants victimes chaque année. Violence sexuelle sur enfant reste encore un tabou d'où la difficulté d'avoir des chiffres approximatifs. Le châtimement corporel subi par les enfants que ce soit en famille ou à l'école est souvent considéré comme «normal». Les formes de violence sont multiples. Les accidents de la route, les coups et blessures prémédités dans le cadre familial, les conflits conjugaux et l'usage des enfants comme «moyens juridiques» lors de divorces aggravent le traumatisme. À l'école, certains mineurs subissent également des violences psychologiques ou physiques. Le Dr Djamil Azzouz, responsable de l'Unité médico-légale du CHU Mustapha, précisait en 2023 que «77% des victimes de violence sexuelle sont des enfants, souvent agressés par des proches ou des membres de la famille». Les séquelles sont profondes: anxiété, dépression, troubles comportementaux, difficultés scolaires, handicaps et marginalisation sociale. Face à ce drame, l'Algérie a renforcé son arsenal juridique. La loi de 2015 sur la protection de l'enfant, complétée par les décrets exécutifs n° 25-308 et 25-309 de novembre 2025, instaure des centres spécialisés, une cellule de veille cybernétique et des plateformes de signalement pour prévenir et traiter les atteintes aux mineurs. La Déléguée nationale à la protection de l'enfance, Meriem Cherfi, a souligné fin décembre que le Plan national pour l'enfance, en phase finale, représentait «un jalon supplémentaire pour garantir la qualité de la prise en charge et la protection des enfants». Les experts insistent sur l'importance d'une approche intégrée, alliant médical, judiciaire, social et psychologique. Le Pr Idres Terranti, président de la SAPEAPA, qualifie, en novembre 2023, la maltraitance infantile «d'épidémie» nécessitant une mobilisation collective. La prévention, le signalement et l'accompagnement des victimes restent essentiels pour limiter l'impact de ces violences sur les générations futures. En Algérie, protéger l'enfance n'est pas seulement un devoir légal: c'est un impératif de santé publique et un enjeu pour l'avenir de la société.

Energies vertes

Les conditions sont favorables à l'exportation

Le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, a affirmé lundi à Tipasa que toutes les conditions sont réunies pour l'exportation des énergies vertes, et que l'Algérie dispose d'un excédent en la matière. Dans une déclaration à la presse en marge d'une visite de travail dans la wilaya de Tipasa, le ministre a indiqué que l'Algérie dispose d'un "excédent dans la production d'énergie verte" et que "les conditions sont favorables à son exportation". Après avoir souligné que le groupe Sonelgaz travaille sur des projets d'exportation de l'énergie électrique et à l'amélioration de ses performances, le ministre a évoqué, dans ce contexte, le "projet d'envergure" entre l'Algérie et l'Italie relatif à la réalisation d'une interconnexion électrique entre les deux pays. M. Adjal a, également, révélé que ses services se préparent à réceptionner, durant janvier en cours, deux projets de centrales photovoltaïques dans les wilayas d'El El-Meghaier (Tendla) et Biskra (El Ghrous), d'une capacité de production de près de 200 mégawatts, dans le cadre du projet de production de 3.200 mégawatts à travers 22 centrales, dont les capacités varient entre 80 et 220 mégawatts. Il a précisé que ce projet constitue la première phase du pro-

gramme national des énergies renouvelables, visant la mise en service de 15.000 mégawatts de ces énergies à l'horizon 2035, en application du programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui "accorde une importance extrême et une priorité absolue aux énergies renouvelables", a-t-il affirmé. Le ministre a ajouté que la réception, prévue en juin prochain, d'un projet de 1.100 mégawatts d'énergies renouvelables, puis l'achèvement, avant la fin de l'année en cours, du programme de 3.200 mégawatts, permettront à l'Algérie de renforcer sa sécurité énergétique et de se positionner à terme comme exportateur d'énergie verte. Le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables a réaffirmé la vision de son département ministériel en matière de développement et d'utilisation des énergies nouvelles et renouvelables, dans le cadre d'une stratégie visant à "promouvoir la transition énergétique et à consacrer le développement durable à travers la diversification des sources d'énergie, notamment par le recours à l'énergie solaire, éolienne et hydraulique, outre le lancement d'études relatives à l'hydrogène vert et le renforcement de l'alimentation des zones isolées en électricité grâce aux énergies renouvelables". Pro-

cédant, en compagnie du wali de Tipasa, Mohamed Amine Bouchaouia, à la pose de la première pierre du projet de réalisation d'un poste de transformation électrique haute tension 60/220 kilovolts à Sidi Ghilès, le ministre a souligné que ce projet vise à renforcer les capacités agricole et touristique de la wilaya, dans la production d'électricité en quantités considérables, afin d'assurer l'avenir énergétique de la wilaya de Tipasa, qui affiche actuellement un taux de couverture de 99 % en électricité et de 88 % en raccordement au réseau de gaz. D'un coût de 6,714 milliards de DA, ce projet stratégique devra entrer en service en 2028 dans le cadre du programme "Sonelgaz Horizons 2030". Le réseau de transport d'électricité de la wilaya de Tipasa comprend 11 postes transformateurs, d'une capacité globale estimée à 1.170 mégavoltampères, selon les explications fournies sur place. Le ministre a, par ailleurs, indiqué que le gouvernement œuvre en permanence à l'amélioration de la qualité des services publics dans le domaine de l'électricité, à travers l'octroi d'enveloppes financières ouvertes destinées au renforcement du réseau et à la prise en charge des problèmes liés à la baisse de pression ou à la faiblesse de la tension, entre autres.

Formation professionnelle

Adapter la formation aux besoins du marché de l'emploi

La ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nacima Arhab, a mis en avant, lundi, "l'importance stratégique" de la nouvelle approche du secteur, fondée sur l'adaptation de la formation professionnelle aux besoins du marché de l'emploi et de l'investissement ainsi que sur le renforcement des compétences nationales. Invitée du forum de la Chaîne I de la Radio nationale, Mme Arhab a abordé le Référentiel national de formation et de compétences, sur lequel s'appuie le secteur pour garantir la cohésion des programmes de formation, consacrer l'approche par compétences, et faciliter l'insertion professionnelle des diplômés dans le cadre d'une vision stratégique globale visant l'employabilité, le développement des ressources humaines et la transition qualita-

tive d'une formation basée sur les programmes vers des compétences professionnelles employables. Ce cadre référentiel permet d'identifier les besoins en compétences aux niveaux local et national et de coordonner entre les politiques de formation, d'emploi, et d'investissement, à travers "l'adaptation des cursus de formation aux besoins du marché dictés par la nouvelle orientation de l'économie nationale et le développement durable, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune", a-t-elle ajouté. Dans ce cadre, cette approche a permis au secteur, dans un premier temps, de se focaliser sur les spécialités demandées et d'orienter les jeunes vers celles-ci, afin d'assurer une formation qualitative contribuant à la création de nouveaux emplois, et à

une insertion professionnelle efficace des diplômés des établissements de formation et d'enseignement professionnels, a-t-elle souligné. La ministre a, à cette occasion, fait état de "la création de 18 centres d'excellence en partenariat avec des opérateurs privés dans plusieurs spécialités techniques et industrielles". Le secteur accorde une grande importance à la formation pratique de haute qualité, en phase avec les évolutions technologiques, répondant aux besoins du marché, sans oublier l'innovation et la valorisation des compétences de la jeunesse algérienne, a souligné Mme Arhab. Cette approche se concrétise à travers "la révision du système pédagogique et la modernisation des programmes", ajoute la ministre, révélant "la révision de dix programmes de formation et la promotion de l'apprentissage, afin de renforcer l'adéquation des résultats de la formation avec les besoins du marché du travail, selon les spécificités de chaque wilaya, outre le lancement d'un programme national dédié à la formation des ressources humaines selon les expertises". Dans ce sillage, Mme Arhab a annoncé "le lancement de 180 centres de développement de l'entrepreneuriat, destinés à accompagner des milliers de porteurs de projets à l'échelle nationale". Concernant les spécialités les plus sollicitées lors des inscriptions relatives à la deuxième session de la rentrée professionnelle 2025-2026, la ministre a précisé qu'il s'agit notamment des "technologies modernes (développement web, informatique, gestion de réseaux), de l'intelligence artificielle, de la cybersécurité et de la sécurité alimentaire".

Aquaculture

Des opérateurs saoudiens et chinois intéressés par l'investissement

Le directeur général de la Pêche et de l'Aquaculture, Miloud Tria, a reçu une délégation d'investisseurs saoudiens et chinois intéressés par le développement de projets structurants dans le domaine de l'aquaculture marine en Algérie, a indiqué lundi un communiqué de la Direction. S'inscrivant dans le cadre du soutien et de l'encouragement de l'investissement dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture, cette rencontre s'est déroulée en présence de cadres de la Direction générale de la pêche et de l'aquaculture, ainsi que de représentants du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), précise la même source. A cette occasion, un exposé exhaustif a été présenté sur l'état et les

perspectives de développement de l'activité de la pêche et de l'aquaculture en Algérie, mettant en exergue les potentialités considérables dont recèle le secteur à travers ses différentes filières. Les principales mesures incitatives décidées par l'Etat pour accompagner l'investissement dans ce domaine ont également été évoquées, tout en mettant la lumière sur les opportunités offertes dans les filières de l'aquaculture marine et en eau douce, ainsi que les avantages accordés à certaines espèces à haute valeur économique, telles que la daurade royale, le loup de mer et le tilapia rouge. L'exposé a, en outre, porté sur les perspectives de développement de l'aquaculture à moyen et long termes, tout en souli-

gnant l'importance de développer l'activité des écloseries et d'étudier la possibilité de réaliser des projets dans le segment de la crevetteculture. La rencontre a également permis d'évoquer l'éventualité de créer des usines de fabrication de matériel de pêche, ce qui contribuerait à renforcer l'intégration industrielle et à soutenir la chaîne de production. De leur côté, les investisseurs ont manifesté un vif intérêt pour les opportunités d'investissement disponibles ainsi que pour les avantages octroyés, exprimant leur volonté de concrétiser des projets d'investissement en Algérie, compte tenu des capacités prometteuses du secteur et du climat des affaires favorable instauré par l'Etat, conclut le communiqué.

Intempéries

La DGPC dresse un premier bilan

Le Bulletin météorologique spécial (BMS) lancé, hier par les services de la météorologie a tenu ses promesses. Les intempéries annoncées, marquées par de fortes pluies et des chutes de neige, ont effectivement touché plusieurs wilayas du pays, provoquant diverses situations nécessitant l'intervention des services de secours, indique un communiqué de la direction générale de la Protection civile (DGPC) qui a dressé, ce mardi matin un bilan détaillé des opérations menées sur le terrain. Selon la DGPC, la wilaya de Relizane figure parmi les plus concernées. Dans la commune de Relizane, les unités de la Protection civile sont intervenues à plusieurs reprises pour dégager des véhicules immobilisés par les eaux et la boue. Un camion a été dégagé sur la route du poids lourd, au lieu-dit Essafour, sans conséquence pour son chauffeur. Sur le même axe, à El Meghane, une voiture transportant trois personnes a également été dégagée, toutes indemnes. Une troisième intervention a eu lieu dans le quartier des 1026 logements, où un véhicule bloqué par les eaux pluviales a pu être libéré sans perte humaine. Toujours dans la commune de Relizane, d'importantes opérations de pompage des eaux pluviales ont été menées dans plusieurs quartiers, notamment Bermadia, Chadli, Hamou, Et-Toub, Dellas et El-



Intissar. Aucune victime n'a été signalée. Dans la commune d'El Matmar, une voiture immobilisée sur la route nationale N° 4 a été dégagée, son conducteur étant en bonne santé. À Oued Djemaa, les équipes de la Protection civile ont procédé au pompage des eaux de pluie à l'intérieur d'une habitation située en zone agricole, sans dégâts humains. Une intervention similaire a été enregistrée dans la commune de Beni Zentis, au lieu-dit Douar Ouled Zakri, pour évacuer des eaux infiltrées dans une maison. La DGPC a également fait état d'interventions dans la wilaya de Laghouat. Dans la commune de Laghouat, un véhicule bloqué dans la boue au ni-

veau de la région d'El Hamda, suite à la montée des eaux de l'oued Mzi, a été dégagé. Les trois occupants du véhicule sont sortis indemnes. Enfin, dans la wilaya de Tiaret, les services de la Protection civile sont intervenus pour le pompage des eaux pluviales à l'intérieur de deux habitations situées dans les quartiers Kerman et El Djefaf, sans enregistrer de pertes humaines. La DGPC souligne sa mobilisation continue face aux aléas climatiques et réitère son appel à la vigilance. Les citoyens sont invités à respecter strictement les consignes de sécurité, notamment lors des déplacements en période d'intempéries, afin d'éviter tout risque inutile.

Chutes de neige sur les Hauts-Plateaux

La Gendarmerie nationale appelle les automobilistes à la vigilance

La Gendarmerie nationale a appelé les automobilistes à redoubler de vigilance face aux conditions météorologiques difficiles enregistrées ces dernières 24 heures sur plusieurs axes routiers du pays. À travers son application Tariki, la Gendarmerie nationale informe les usagers de la route des perturbations causées par les chutes de neige et les intempéries dans plusieurs wilayas. Dans la wilaya de Batna, la circulation est rendue difficile en raison des chutes de neige sur plusieurs routes, notamment la route nationale N°87 reliant Batna à Biskra, précisément au niveau de la commune de Théniet El Abed. Des difficultés sont également signalées sur la route nationale N° 77 reliant Batna à Sétif, ainsi que sur la route wilayale N° 54 reliant les communes d'Arris et de Théniet El Abed, précisant que les unités de la Gendarmerie nationale sont déployées sur le terrain afin de prendre les mesures nécessaires et assurer la sécurité des usagers. Dans la wilaya de Laghouat, d'importantes chutes de neige ont entraîné la formation de couches de neige sur la route nationale N°N 23 reliant la ville de Laghouat à celle d'Aflou, rendant la circulation des véhicules difficile. Idem dans les wilayas d'El Bayadh et de Djelfa où les chutes de neige incommode les automobilistes et rendent la circulation routière délicate. La Gendarmerie nationale recommande aux automobilistes «de réduire leur vitesse», «de respecter les distances de

sécurité» et «d'utiliser les feux antibrouillard», indiquant que «les éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale d'Oued Morra sont présents sur les lieux pour alerter les usagers et leur porter assistance». La wilaya de Tiaret est également touchée par ces conditions climatiques, avec des difficultés de circulation sur la route nationale N°14, au niveau de la commune de Frenda. Les éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Frenda sont mobilisés pour faciliter la circulation et sensibiliser les conducteurs à la prudence. Dans la wilaya de

Mascara, certaines routes difficilement praticables en raison de la montée du niveau des eaux de l'oued El Bouniane. Il s'agit de la route non classée reliant la commune d'El Bouniane au village Hassna, ainsi que celle reliant la route wilayale N°58 au village El Bouaâla. Là aussi, les éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale d'El Bouniane sont déployés sur le terrain pour sécuriser les lieux et orienter les usagers. Enfin, dans la wilaya de Relizane, la route nationale N°4 reliant les communes de Relizane et Oued Djemaa est également touchée par les intempéries.

Campagne nationale de vaccination contre la Poliomyélite

Les première et deuxième phases menées avec succès

Le ministère de la Santé a affirmé, lundi, que les première et deuxième phases de la campagne nationale de vaccination, ayant bénéficié à près de 4 millions d'enfants à travers le pays, ont été menées avec succès. Lors d'une journée d'information intitulée "Renforcer la confiance dans la vaccination à travers l'évaluation des performances et des résultats", organisée en prévision du lancement de la troisième phase de la campagne nationale de vaccination contre la poliomyélite, le directeur général de la prévention et de la promotion de la santé au ministère de la Santé, M. Djamel Fourar, a expliqué que les première et deuxième phases de cette campagne ont été couronnées de succès, "enregistrant une forte affluence des parents pour cette opération qui permettra de renforcer l'immunité collective". La troisième phase, prévue du 25 au 31 janvier en cours, concernera la même catégorie, à savoir les enfants âgés de deux mois à cinq ans, et ce, au niveau de 274 établissements publics de santé de proximité (EPSP), a-t-il noté. Pour sa part, le président de la Commission nationale d'éradication de la poliomyélite, Pr. Ahmed Nacer Masmoudi, a souligné que la vaccination des enfants concernés lors des première et deuxième phases, s'est effectuée par voie orale, tandis que la vaccination de la troisième phase se fera par injection, ce qui permettra de "renforcer l'immunité contre la poliomyélite et de la rendre complète".

Douanes

Saisie à Batna de plus de 50.000 comprimés psychotropes

La Brigade mobile des Douanes de Batna a saisi, en coordination avec les éléments de l'Armée nationale populaire, 50.535 comprimés psychotropes de 300 mg chacun, a indiqué un communiqué publié lundi par l'Inspection des Douanes de Batna, qui relève de la direction régionale de ce corps constitué à Constantine. Selon ce document, la saisie a été opérée au niveau d'un point de contrôle routier où 6 individus soupçonnés d'être impliqués dans cette affaire ont été arrêtés et vu leurs moyens de transport, à savoir deux véhicules utilitaires et deux motos, saisis. Cette opération met en lumière «la disponibilité et la vigilance des services des Douanes algériennes dans la lutte contre les différentes formes de contrebande et de criminalité organisée», ainsi que dans «la protection de l'économie nationale et de la santé publique», conclut le communiqué.

Tamanrasset

10 blessées dans une collision entre un bus et un camion



Dix personnes ont été blessées dans une collision survenue lundi à Tamanrasset entre un bus et un camion semi-remorque, a-t-on appris de la Protection civile. Les éléments de l'unité principale de la Protection civile de Tamanrasset sont intervenus à la suite d'une collision entre un bus de transport de voyageurs assurant la ligne Tamanrasset-Abalessa et un camion semi-remorque sur la RN-1, à 13 km de Tamanrasset, a-t-on précisé. Les blessés, âgés entre 18 et 68 ans, ont reçu les premiers soins sur place, avant d'être évacués à l'hôpital de Tamanrasset.

Gendarmerie nationale

Saisie de plus de 43 kg de kif traité à Maghnia

Les services de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Tlemcen ont procédé à la saisie de plus de 43 kg de kif traité dans un domicile à Maghnia, a indiqué lundi un communiqué des mêmes services. "Dans le cadre des efforts de lutte contre le crime organisé sous toutes ses formes, notamment le trafic de drogue, et grâce à la coordination entre les unités relevant de la Compagnie territoriale de la Gendarmerie nationale de Maghnia, les éléments de la Brigade de recherche de la Gendarmerie nationale de Maghnia ont pu, sur la base d'informations, mettre fin aux activités d'un réseau criminel spécialisé dans le trafic illicite de drogue", précise le communiqué. Le dispositif sécuritaire mis en place avec l'appui de l'équipe cynotechnique et la perquisition du domicile du suspect ont permis "la saisie d'une quantité de stupéfiants estimée à 43,8 kg, soigneusement dissimulée à l'intérieur du domicile" et "l'identification d'un autre individu impliqué dans l'affaire, toujours en fuite", ajoute la même source. "Le mis en cause a été arrêté et conduit au siège de la Brigade de recherche de la Gendarmerie nationale de Maghnia. Il sera présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Maghnia dès l'achèvement de l'enquête", conclut le communiqué.

REPUBLICUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE POPULAIRE

Wilaya de Mascara

Daira d'El-Bordj

Commune d'El Menaouer

Adresse : El Menaouer centre, N° d'identification fiscale : 098429215047811

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 09 /2025

Le président de l'assemblée populaire communale de la commune d'El Menaouer lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales d'après les articles 34, 40, 42, 44 du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, et les articles 36, 37, 38, 39 de la loi N° 23-12 du 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics.

Intituler du projet : Entretien du chemin communal N° 15 reliant CW01 au douar TORCHE et O/BOUCETTA sur 2200 ML -première tranche

Les entreprises qui remplissent les conditions d'éligibilité peuvent participer :

Condition d'éligibilité des soumissionnaires :

1- Capacités professionnelles : Entreprises qualifiées à la catégorie **Trois (03) et plus** activité principale en Travaux Publics en cours de validité

2- Capacités financières : Entreprises ayant réalisé une moyenne de chiffre d'affaires durant les trois dernières années (2022-2023-2024) supérieur ou égale à **15 000 000,00 DA** ; justifiés par la présentation des bilans financiers ou C20 visé par les services des impôts.

3- Capacités techniques :

- Référence professionnelle :
 - ✓ Entreprises ayant réalisé au minimum un projet similaire dans les voiries ou les travaux routières, justifié par des attestations de bonne exécution.

N.B : Les soumissionnaires qui ont soumis l'offre moins disant d'un projet de la commune d'El Menaouer, actuellement en cours de réalisation ou en cours d'attribution provisoire, ne peuvent pas participer à cet appel d'offre, sauf dans le cas où ils présenteront des moyens humains et matériels différents à ceux qui ont servi pour obtenir ce projet.

Le cahier des charges est retiré de la commune d'El Menaouer tous les jours sauf le vendredi et le samedi, contre paiement de 5 000,00 DA non remboursable, Les soumissionnaires devront accompagner leurs offres les documents obligatoires suivants :

1A- Offre de candidature Comprendra

- Déclaration de probité remplie paraphé, datée et signée
- Déclaration de candidature remplie paraphé, datée et signée
- Une Copie de Registre de Commerce en relation avec l'activité
- Une copie de certificat de qualification et classification professionnelle, activité principale **TRAVAUX PUBLICUE** en cours de validité catégorie 03 et plus.
- Une copie du statut pour la société.
- Une copie du récépissé de dépôt comptes sociaux de société auprès de la CNRC
- Une copie du pouvoir de signature pour la société
- Copie d'Attestation de bonne exécution (les voiries ou les travaux routières) dument signées par les maîtres d'ouvrage
- Copie de la carte d'immatriculation fiscale (NIF) ET statistique NIS
- Une copie du casier judiciaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique et du gérant ou le directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société.
- Une copie de l'extrait de rôle datant de moins de 03 mois apuré ou échancier.
- Copies des attestations CNAS, CASNOS et CACOBATH en coure de validité.
- Le bilan comptable financier des dernières années (2022-2023-2024) ou certificat C20 visé par les services fiscaux.
- Liste des moyens humains appuyés par des copies des attestations d'affiliation CNAS accompagnée des copies des attestations de travail et des diplômes.
- Attestation de dépôt des comptes sociaux pour les sociétés SARL et EURL.
- Liste des moyens matériel Nécessaires Pour Le Projet Accompagnées carte gris et Des Assurance (En Cours De Validité) pour le matériel roulant et pour Le matériel fixé doit être justifié par un PV d'huissier ou un rapport d'expert agréé ne dépasse pas une année le jour de l'ouverture des plis et facture d'achat

NB. « Les documents à fournir doivent être validés ».

2 B- Offre Technique Comprendra

- Quittance de paiement pour le retirer de cahier des charges (copie originale)

3C-Offre Financière Comprendra

- La lettre de soumission remplie paraphé, datée et signée (selon modèle ci-joint)
- Le bordereau des prix unitaire dument remplie (en lettre et en chiffre) paraphé, datée et signée.
- Le détail quantitatif et estimatif dument remplie paraphé, datée et signée par le soumissionnaire (en précisant le délai).

Les offres seront déposées dans une enveloppe scellée contenant trois enveloppes internes, relative l'une à l'offre candidature, technique et l'autre à l'offre financière, l'enveloppe extérieure devra être strictement anonyme et portera obligatoirement la Mention suivante :

A monsieur le P/A.P.C D'EL-MENAOUER, AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES N° 09 /2025

Intituler du projet : Entretien du chemin communal N° 15 reliant CW01 au douar TORCHE et O/BOUCETTA sur 2200 ML -première tranche

« à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres»

-La date limite de dépôt des offres est fixée à 10 jours à compter de la première publication dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) et par voie de presse écrite et de presse électronique agréées à (13 h:00).

-L'ouverture des plis aura lieu le jour limité de préparation des offres à (13 h:15) au siège de la commune El Menaouer

-Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours augmenté de la durée de préparation des offres, à compter de la date de la séance d'ouverture des plis. Cette annonce vaut invitation aux soumissionnaires à assister à la séance d'ouverture des plis.

NB : le dépôt des offres et l'ouverture des plis techniques et financiers sera reporter au jour ouvrable suivant à la même heure dans le cas où le jour de dépôt des offres et d'ouverture coïncide avec un jour férié ou un week-end payé.

LE PRESIDENT DE L'APC

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2631000837 21.01.2026

EPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TISSEMSILT

DAIRA DE LAZHARIA

COMMUNE DE LAZHARIA

NIF : 09.56.380.4900.1233.

L'adresse : Rue Djilali Bouzaama Commune de Lazharia - Wilaya de Tissemsilt

Avis d'Appel d'Offres Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales N°: 07/2025

Le président de l'Assemblée Populaire Communale de Lazharia, lance un avis d'appel d'offre ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales pour réaliser des projet suivants :

- Projet N° 01: SUIVI ET REALISATION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT URBAINS DANS LE COMPLEX SECONDAIRE SIDI BRAHIM - 2^{ME} TRANCHE (LOT DE REALISATION)

- Projet N° 02 : TRAVAUX D'AMENAGEMENT URBAINS A LA CITE SAFOU DJALLLOUL + LAHMEN MOHAMED

Capacités qualifiers Minimales :

N°	projet	Capacités professionnelles	Capacités financières	Capacités techniques
01	SUIVI ET REALISATION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT URBAINS DANS LE COMPLEX SECONDAIRE SIDI BRAHIM - 2 ^{ME} TRANCHE.(LOT DE REALISATION)	Une copie d'attestation de qualification et classification professionnelles activité Principale Travaux publics catégorie 03 et plus	Le chiffre d'affaire moyen des trois dernières années (2022.2023.2024)15.000.000,00 DA et plus.	02 références professionnelles de bonne execution travaux similaire (Amenagement urbain ou V.R.D)
02	TRAVAUX D'AMENAGEMENT URBAINS A LA CITE SAFOU DJALLLOUL + LAHMEN MOHAMED	Une copie d'attestation de qualification et classification professionnelles activité Principale Travaux publics ou travaux bâtiment catégorie 02 et plus .	Le chiffre d'affaire moyen des trois dernières années (2022.2023.2024)10.000.000,00 DA et plus.	

Les intéressés par le présent avis, peuvent contacter le bureau des marchés de la commune pour retirer le cahier des charges contre aitement d'une somme de 5.000,00 DA pour chaque cahier des charges

Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes :

01-Le dossier de candidature :

-La déclaration de candidature (remplie, signée, paraphée et datée- La déclaration de probité (remplie, signée, paraphée et datée - Les statuts pour les sociétés .

- tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats .des soumissionnaires ou le cas echeant des sous traitants.

• les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.

• Une copie d'attestation de qualification et classification professionnelles - Les bilans des trois dernières années

• références professionnelles de bonne execution

• tous les documents justifiant les capacités (financer-technique et professionnel)

• Une copie de registre de commerce électronique - Une copie de carte d'immatriculation fiscale (nif +nis)

• Une copie d'extrait de role en cour de validité

• N.B : les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public, qui doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine, et, en tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché. « Art : 69 »

02-L'offre technique :

• Une déclaration à souscrire (remplie, signée, paraphée et datée) - Planning de réalisation des travaux (signée et paraphée)

• Quittance de paiement - cahier des charges signé et paraphé portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »

• Liste des moyens humains et des matériels pour réaliser les projet. Est jointe aux pièces justificatives.

• Mémoire technique justificatif (remplie, signée, paraphée et datée)

03 -L'offre financière :

• La lettre de soumission (remplie, signée, paraphée et datée).

• Le détail quantitatif et estimatif (rempli, signé et paraphé) -Bordereau des prix unitaires (rempli, signé et paraphé)

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de Consultations ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offre ouvert N° 07/2025 l'objet d'appel d'offre ouvert ». Celle-ci doit parvenir au service contractant (Commune de LAZHARIA) à la date et l'heure limite de dépôt des offres. Si l'enveloppe extérieure n'est pas cachetée et marquée comme indiqué ci-dessus le service contractant ne saura en aucun cas responsable lorsque l'offre est égarée ou qu'elle est ouverte prématurément.

La durée de préparation des offres est fixée de QUINZIEME (15) JOURS à compter de la première publication de l'avis d'appel d'offre dans les quotidiens nationaux et BOMOP et la presse électronique

Le jour et l'heure limite de dépôt des offres et le jour et l'heure d'ouverture des plis techniques et financiers correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard à (13 :30). L'ouverture des plis aura lieu en séance publique au siège de l'APC avec la présence de soumissionnaires. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours plus La durée de préparation des offres et d'un mois .(proroge systématiquement.)à compter de la date d'annonce.

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2631000851 21.01.2026

=0=REPUBLICUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE=0=

WILAYA EL BAYADH

DAIRA BOUGTOB

COMMUNE BOUGTOB

Nif / 098432105064720

ATTRIBUTION PROVISIOIRE

Le président de l'assemblée populaire communale de bougtob

- Conformément aux dispositions du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015

Portant réglementation des marchés publics et délégation de service public.

Et la Loi n°23-12 du 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marches publique.

Informe l'ensemble des soumissionnaires Ayant participes a l'appel d'offres national ouverte avec exigences De capacites minimales n° : 09/2025, annoncé en arabe dans le journal EL Clasico du : 15/12/2025.En français, dans le journal LE CARREFOUR D ALGERIE, daté 16/12/2025

- Vu Le PV d'ouverture des plis n°28/25 du 29/12/2025

- Vu Le PV d'évaluation des offres n°32/25 du 30/12/2025

D'après le tableau ci-dessous

N°	Projet	Entreprise bénéficiaire	Montant avant correction	Montant après correction	N-T
01	Renouvellement et extension du réseau d'assainissement aux quartiers : 188 ogements Sociaux, Essalam El Fath, El Hoda, à proximité du stade communal, à proximité du siège d'Algérie Télécom, à mosquée proximité de la Mohamed Belkebir, ainsi qu'au quartier 20 Août à Bougtob	ENTREPRISE DE GRANDS TRAVAUX PUBLICS ET HYDRAULIQUES DAOUDI MOHAMED AIN DEFLA NIF/ 17844100162019704401	48.649.865.60	48.649.865.60	88 Pts Qualifié == Délai : 140 JourS

- Les soumissionnaires peuvent introduire un recours auprès de la commission des Marches

Dans un délai de 10 Jours à compter de la parution et affichage de présent Avis.

- Les soumissionnaires peuvent consulter le procès-verbal d'évaluation des offres pendant une durée de 3 jours à compter de la date de publication de cette annonce dans la presse écrite et électronique.

Le P / A.P.C

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2631000760 21.01.2026

Complexe pétrolier dans la zone industrielle d'Arzew

Exercice de simulation d'une explosion

Le wali d'Oran a supervisé lundi dernier, en présence des membres de la commission de sécurité, un exercice de simulation de catastrophe ayant pour thème l'intervention suite à une explosion survenue au niveau d'un complexe pétrolier situé dans la zone industrielle d'Arzew. Cet exercice s'inscrit dans le cadre de l'activation du Plan ORSEC (plan de secours wilaya) pour l'année 2026. Cette manœuvre a été menée avec la participation de détachements de l'Armée nationale populaire, de la Gendarmerie nationale, de l'unité de la Protection civile de la zone industrielle d'Arzew, de la Sûreté nationale d'Arzew, ainsi que de plusieurs directions exécutives, notamment celles de la santé, de l'énergie, des travaux publics, des ressources en eau, du commerce, en plus du Croissant-Rouge algérien. Le scénario de cet exercice fictif se décline en quatre phases consécutives à la survenue d'une étincelle électrique ayant provoqué l'explosion du complexe pétrolier et la déclaration de l'état d'urgence. La première phase concerne l'alerte et la préparation à l'interven-



tion. La deuxième phase porte sur l'action d'urgence dans la zone sinistrée, la prise en charge de la mission, la prise de décision et l'attribution des tâches aux équipes subordonnées. La troisième phase est marquée par l'intervention des unités de l'Armée nationale populaire et le déploiement de la plateforme sectorielle de ravitaillement. Enfin, la quatrième phase consiste en l'exécution des missions, la sécurisation de la zone et le rétablissement de la situation à son état normal. Cet exer-

cice de simulation vise à mettre en évidence la coordination civilo-militaire dans la gestion des crises au niveau sectoriel, à illustrer les missions de la cellule de crise et des unités d'intervention lors du traitement de ce type d'incidents, à renforcer l'expertise des états-majors en matière de planification, d'organisation et d'exécution des missions spécifiques liées à l'intervention en cas de catastrophe industrielle, ainsi qu'à consolider et renforcer le lien Armée-Nation.

Misserghine

Quand l'abandon du site de la Vierge efface la mémoire collective

Par Youcef Chaïbi

A Misserghine, un site chargé d'histoire et de souvenirs a peu à peu disparu du paysage et de la mémoire collective. Longtemps fréquenté par les familles comme espace de détente et de convivialité, le lieu de la Vierge, aujourd'hui abandonné, illustre la non préservation d'un patrimoine local, pourtant porteur d'une histoire partagée. Misserghine où certains lieux racontaient l'histoire silencieuse d'une ville et de ses habitants. Parmi eux, le site de la Vierge occupait une place particulière dans la mémoire locale. Loin d'être perçu uniquement comme un lieu religieux, il faisait partie intégrante du quotidien des familles, un espace ouvert où se mêlaient détente, rencontres et souvenirs. Un habitant de la région témoigne: le site de la Vierge faisait partie du paysage et de la mémoire collective. Ce n'était pas un lieu de culte au sens strict pour la population musulmane, mais un espace de vie. Les familles y venaient surtout pour passer la journée, faire des pique-niques, profiter de l'ombre et du calme. Les enfants jouaient, les anciens discutaient et le lieu était respecté naturellement. Avec le temps, ce site a sombré dans l'oubli. La grotte est aujourd'hui vide, la statue a disparu et les aménagements se sont dégradés. Aucun programme clair de sauvegarde n'a été engagé pour préserver ce pan du patrimoine local, pourtant chargé d'histoire. «Ce lieu racontait une période de Misserghine, une mémoire partagée, au-delà de toute considération religieuse», poursuit le témoignage. «Aujourd'hui, la non préservation de ce site est une perte pour tout le monde. Ce n'est pas seulement une statue ou une grotte qui a disparu, mais un espace de



souvenirs, un repère pour des générations entières». À travers l'abandon de ce site, c'est une partie de l'histoire locale qui s'efface lentement. À Misserghine comme ailleurs, la préservation du patrimoine reste un enjeu majeur pour transmettre la mémoire collective et préserver les traces du passé commun. L'abandon du site de la Vierge dépasse la simple dégradation d'un lieu. Il révèle une négligen-

ce plus large envers le patrimoine local et la mémoire collective. En laissant ces espaces se détériorer, c'est une partie de l'histoire partagée, faite de souvenirs simples et de vie quotidienne, qui disparaît peu à peu. Préserver ce patrimoine, ce n'est pas revenir au passé, mais reconnaître sa valeur et transmettre aux générations futures les traces d'une histoire commune.

Ce mercredi 21 janvier à la cité AADL de Bir El Djir

Inauguration de la British International School Elite Kingdom

La cérémonie officielle d'inauguration de la British International School by Elite Kingdom se tiendra ce mercredi 21 janvier 2026 à 09h00, au sein de l'établissement, situé à la rue Ezzegai Elhouari, Cité 1063 AADL, Bir El Djir, Oran. Cet événement institutionnel de premier plan sera honoré par la présence du wali d'Oran et de son Excellence l'Ambassadeur du Royaume-Uni, accompagnés de plusieurs hauts responsables des autorités algériennes, notamment des représentants du ministère et du président de l'Assemblée Populaire Communale (APC) de Bir El Djir. Cette cérémonie marquera l'ouverture officielle de cet établissement et s'inscrit dans une dynamique de promotion de l'excellence éducative, de renforcement de la coopération internationale et de valorisation des partenariats institutionnels. R. L.

Mise en exploitation des projets d'investissement

La commission de wilaya a levé plusieurs contraintes

Une réunion de coordination de la commission de wilaya chargée de la levée des contraintes entravant l'entrée en exploitation des projets d'investissement achevés a été tenue lundi sous la présidence du wali d'Oran. Cette réunion a été consacrée à l'examen de trois dossiers relatifs à des demandes d'autorisations exceptionnelles d'exploitation. À l'issue de l'étude des dossiers, les contraintes ont été levées par l'octroi d'autorisations exceptionnelles d'exploitation. Les projets concernés portent sur une imprimerie industrielle, une unité de production d'appareils électroniques et de leurs accessoires, ainsi qu'une unité de récupération et de recyclage des métaux et des matériaux non métalliques. À cette occasion, le wali d'Oran a souligné la nécessité de ne pas entraver les projets d'investissement, considérés comme un levier essentiel de création de richesse, de croissance économique et d'emplois au niveau de la wilaya. Ont pris part à cette réunion le directeur de l'Industrie, la responsable de la cellule de l'investissement au cabinet du wali, le représentant de la protection civile, le directeur de l'Energie, la directrice des Ressources en eau, le directeur de l'Environnement, le directeur de l'Urbanisme, de l'architecture et de la construction, le directeur des Domaines de l'État Est, le directeur des Domaines de l'État Ouest, le directeur des Services Agricoles ainsi que la directrice du Tourisme par intérim.

Environnement

Opérations de nettoyage à travers plusieurs zones de la wilaya



Dans le cadre de l'amélioration du service public en matière de propreté de l'environnement et de l'amélioration du cadre de vie des citoyens et en application des instructions du wali de la wilaya d'Oran, la Cellule de l'environnement et de la protection du milieu, relevant du cabinet du wali, poursuit les opérations de nettoyage, d'embellissement et d'entretien de l'environnement à travers plusieurs zones de la wilaya. Ces interventions ont notamment porté sur le débouchage des avaloirs afin de prévenir les risques liés aux aléas climatiques, au niveau des différents points noirs recensés dans plusieurs quartiers des communes d'Oran ainsi que sur les principales artères de la ville. La poursuite du nettoyage des accotements de la route nationale n°11, l'élimination des arbres morts, le nivellement et l'aménagement des terres au niveau du terre-plein central, ainsi que l'égavage des palmiers. L'égavage des arbres, l'enlèvement des dépôts de terre et des herbes nuisibles le long des trottoirs, la tonte du gazon naturel, la peinture des fresques murales ainsi que l'embellissement et l'entretien des palmiers le long de la route nationale n°04 ont été également exécutés. Les interventions ont notamment porté sur des opérations d'entretien au niveau de la route de contournement autoroutière n°04, des interventions au niveau de la rue Nahj El Assoud, ainsi que la collecte des chiens errants et leur transfert vers le refuge prévu à cet effet.

Bechar

Ouverture prochaine de trois nouvelles polycliniques

Le secteur de la santé à Bechar sera bien tôt renforcé par l'ouverture de trois nouvelles polycliniques de soins de proximité, a-t-on appris auprès de la direction de la Santé de la wilaya. Dans le cadre de l'amélioration des services de soins médicaux de proximité à travers la wilaya, il sera procédé prochainement à l'ouverture de trois nouvelles polycliniques de soins de proximité, a indiqué le directeur local de la Santé, Mansour Boukhiar. Elles seront implantées dans la nouvelle cité urbaine de Taghaliine, située au sud-est de la commune de Bechar, à la cité Lahbab, au quartier Debdeba dans la même collectivité, ainsi qu'au chef-lieu de la commune frontalière de Lahmar, à 35 km au nord-ouest du chef-lieu de wilaya, a-t-il précisé. Ces nouvelles infrastructures seront dotées d'équipements médicaux de pointe répondant aux normes nationales en matière de soins de proximité, a ajouté le responsable. La mise en service de ces structures de santé permettra le renforcement du réseau des polycliniques à travers la wilaya, lequel passera de 10 actuellement à 13 établissements en 2026, a souligné M. Boukhiar.

El Bayadh

Ouverture du Centre qatari de reproduction de l'outarde

La ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Kawther Krikou, a procédé lundi dans la wilaya d'El Bayadh, aux côtés du ministre de l'Environnement et du Changement climatique de l'Etat du Qatar Abdullah bin Abdulaziz bin Turki Al-Subaie, à l'ouverture officielle du Centre qatari de reproduction de l'outarde. Ce centre, inauguré en présence du wali de la wilaya d'El Bayadh, du directeur général des Forêts et des autorités locales, vise à la préservation de l'outarde, classée espèce protégée, a précisé un communiqué du ministère. La préservation de cette espèce d'oiseaux dans le cadre de ce centre se fera à travers des programmes scientifiques spécialisés dans la reproduction et la réintroduction, contribuant ainsi à la protection de la biodiversité et au soutien des efforts de développement durable, dans le cadre du renforcement de la coopération environnementale entre l'Algérie et le Qatar, indique la même source.

Commune de Madna (Tiaret)

Mise en service d'une nouvelle salle de soins

Une nouvelle salle de soins a été mise en service dans la commune de Madna, wilaya de Tiaret, après avoir bénéficié de travaux de réhabilitation, d'extension et d'équipement, a-t-on appris, lundi, du chef de la daïra d'Aïn-Kermes, M. Ali Elouradi. M. Elouradi a précisé, à l'APS, que cette structure sanitaire assurera la permanence nocturne au profit des habitants de la commune, dont la population est estimée à 3.600 habitants, ainsi que des populations des zones rurales avoisinantes. Il a ajouté que le projet a été réalisé dans le cadre du programme de soutien au développement économique et social de l'année écoulée, pour une enveloppe budgétaire globale de 12 millions de dinars, indiquant que la direction de la Santé a pris en charge son équipement et son encadrement. De son côté, la directrice de l'établissement public de santé de proximité (EPSP) d'Aïn-Kermes a affirmé que la salle de soins offrira divers services de santé de base aux citoyens, tels que la consultation médicale, la radiologie, les analyses médicales et la chirurgie dentaire, grâce à des équipements modernes récemment acquis, en plus du recrutement de plusieurs cadres médicaux et paramédicaux afin d'assurer l'accueil des patients jour et nuit, tous les jours de la semaine.

Intempéries à Tiaret

Plus de peur que de mal à travers le territoire de la wilaya

Par L. Bouhala

À l'instar de plusieurs wilayas de l'Ouest du pays qui ont connu un changement brusque dans le climat et enregistré des pluies torrentielles et chutes de neige, des intempéries ont touché la wilaya de Tiaret. Devant cet état de fait, les services de la Protection civile sont intervenus à plusieurs reprises avant-hier, dans plusieurs zones des quatre coins de la wilaya, a-t-on appris dans un communiqué de presse de la Direction de la Protection Civile. En effet, dans la nuit de lundi à mardi à 0h15, les services de la Protection Civile de l'unité secondaire de Frenda se sont déplacés pour dégager 04 voitures et un camion bloqués sur la route nationale n° 14, dans le secteur d'El-Kamardia, en raison des conditions de circulation difficiles dues aux chutes de neige. À 3h30, les services de la Protection civile de l'unité principale de Tiaret se sont dirigés pour pomper les eaux pluviales d'une maison individuelle, située au rez-de-chaussée d'un immeuble du quartier Zaaroura (220 logements), dans la commune de Tiaret. À 5h12, les services de la Protection civile de l'unité principale de Tiaret sont intervenus pour dégager les eaux pluviales d'une maison individuelle située au rez-de-chaussée d'un immeuble au quartier d'El-DJafaf, dans la commune de Tiaret. À 5h12, les services de la Protection civile de l'unité secon-



daire de Rahouia se sont déplacés suite à un accident de la circulation, impliquant une voiture particulière qui a quitté la route nationale 23, au rond-point d'Ouled Rached, dans la commune de Rahouia. Aucun blessé, ni dégât matériel n'ont été signalés. À 6h30, les services de la Protection civile de l'unité principale de Tiaret se sont déployés pour chasser les eaux pluviales accumulées dans des logements situés aux quartiers du nouveau stade et de la gare routière, dans la commune de Tiaret. À 6h56, les services de la Protection civile de l'unité principale de Tiaret sont intervenus après la chute d'un arbre sur

une voiture dans le complexe résidentiel 112 Sonatiba, dans la commune de Tiaret. Aucun blessé n'a été signalé mais des dégâts matériels ont été constatés. Dans ce contexte, la Direction de la Protection civile de la wilaya de Tiaret appelle les citoyens à la prudence, en particulier les usagers de la route et les invite à respecter les règles de sécurité, tout en évitant les déplacements non essentiels par mauvais temps. Les services de la Protection civile restent en état d'alerte permanent pour intervenir en cas d'appels urgents via le numéro d'urgence 14 et le numéro vert 1021.

Olympiades des mathématiques

Sidi Bel Abbès, épice centre d'une renaissance mathématique

Par Mohamed Nouar

Alors que le monde bascule irréversiblement vers l'ère de l'algorithme et de la donnée, Sidi Bel Abbès s'illustre par un engouement sans précédent pour les Olympiades algériennes de mathématiques. Plus qu'une simple épreuve scolaire, ce concours devient le laboratoire d'une élite intellectuelle en devenir. Samedi dernier, le paysage éducatif de la wilaya a franchi un seuil symbolique. Sur un vivier de 4 444 élèves s'étant distingués par des moyennes d'excellence, ils furent 2 810 candidats à franchir le seuil des 11 centres d'examen. Ce chiffre, loin d'être une simple statistique, témoigne

d'une ambition retrouvée. La stratégie de la Direction de l'Éducation, axée sur la décentralisation logistique, a porté ses fruits. En irriguant des daïras telles que Sfisef, Telagh, Ras El Ma ou Ibn Badis, l'institution a brisé les barrières géographiques qui, jadis, sclérosaient l'accès au prestige. Cette égalité des chances territoriale transforme le concours en un véritable instrument de justice sociale et de mérite pur. L'élément le plus saillant de cette troisième édition réside dans sa dynamique de progression. Avec un taux de participation bondissant à 63,63%, contre moins de 50 % l'année précédente, l'Olympiade s'ancre désormais dans les mœurs académiques. Passer de 750 à 2 810 participants n'est pas une

simple croissance linéaire; c'est un changement de paradigme. L'enjeu de ces épreuves éliminatoires dépasse largement les frontières de la wilaya. L'objectif est la cristallisation d'une élite nationale capable de rivaliser avec les esprits les plus brillants du globe. En identifiant ces talents précoces, l'Algérie prépare ses futurs ambassadeurs pour les scènes continentales et internationales. Dans un contexte de compétition mondiale pour l'intelligence, ces 2 810 jeunes esprits de Sidi Bel Abbès représentent le capital immatériel de la nation. Ils ne se contentent pas de résoudre des équations; ils dessinent les contours d'une Algérie résolument tournée vers le progrès rationnel.

Hôpital d'Aïn M'rane (Chlef)

Programmation d'une cinquantaine d'interventions en gynécologie-obstétrique

L'établissement public hospitalier (EPH) «Hamamouche Abdelkader» d'Aïn M'rane, Nord-ouest de Chlef, a programmé près d'une cinquantaine d'interventions chirurgicales en gynécologie-obstétrique, a-t-on appris dimanche auprès de la direction locale de la Santé et de la Population. Ces interventions s'inscrivent dans le cadre des journées médico-chirurgicales lancées dimanche, jusqu'à mercredi prochain, au profit des patientes de la commune et des localités avoisinantes, a indiqué

à l'APS, le chef du service infrastructures et activités sanitaires auprès de la direction de la santé, Mohamed Amine Fellahi. Organisées annuellement par le secteur de la santé en coordination avec l'association suisse «Avenir», ces journées enregistrent la participation de spécialistes des établissements hospitaliers de la wilaya, d'experts suisses, ainsi que de nombreux paramédicaux et d'employés du secteur. Les opérations porteront notamment sur les pathologies de l'utérus, telles que les affections du col

utérin, le prolapsus, les hystérectomies, ainsi que des biopsies de l'endomètre, avec la possibilité d'intégrer d'autres cas et de réaliser des examens spécialisés, selon la même source. Pour rappel, des interventions similaires en gynécologie-obstétrique ont été organisées durant la première semaine de janvier courant à l'EPH «Frères Khellif» de Chorfra, commune de Chlef, avec la participation de spécialistes du secteur privé, dans le cadre de l'amélioration des prestations de santé publique.

Hydraulique

Derbal inspecte plusieurs projets de son secteur à Biskra

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a effectué, dimanche, une visite de travail dans la wilaya de Biskra où il a inspecté plusieurs projets relevant de son secteur. Au chef-lieu de la wilaya, le ministre a posé la première pierre d'un projet de réalisation d'un réservoir d'eau d'une capacité de 5.000 m3, devant être construit dans la zone d'expansion urbaine Nord de la ville afin d'augmenter le volume d'eau stocké au bénéfice des habitants des nouveaux quartiers urbains, selon les explications fournies par le directeur de l'hydraulique de la wilaya, Abid Feradi. A El Kantara, M. Derbal a inspecté le chantier d'un projet sectoriel portant sur la construction d'un réservoir de 3.000 m3 dont le taux d'avancement est de 58%, avant de s'enquérir des travaux de réalisation d'un réseau d'irrigation des palmeraies de la région. Il a souligné, in situ, l'importance de ce projet d'irrigation pour réhabiliter et valoriser les palmiers et impulser la Phoeniciculture qui constitue une source de revenus importante pour les habitants de cette région. Le ministre a également assisté, à la salle de cinéma "Frères Idriss" à deux exposés, le premier consacré au secteur de l'hydraulique dans la wilaya, en général, présentée par le directeur local du secteur, et le second relatif à la réalisation d'une étude pour un transfert d'eau depuis le barrage de Beni-Haroun (Mila) vers la wilaya de Biskra, présentée par le directeur général de

l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT), Abdelatif Azira. M. Taha Derbal a souligné, à l'issue des deux exposés, que l'Algérie, "comme les autres pays, n'est pas à l'abri des effets des changements climatiques, mais elle n'est pas, non plus, en danger grâce à ses ressources et ses qualifications, et aussi grâce à une volonté politique consciente de l'importance de la ressource hydrique". Dans la commune d'Aïn Zaâtout, M. Derbal a inspecté un projet de forage exploratoire d'une profondeur de 1.200 m en réalisation dans le cadre d'un projet sectoriel accusant un taux d'avancement de 60%, et visant à améliorer l'alimentation en eau potable des habitants de cette collectivité.

Secteur de la santé à Boumerdès

Réception de plusieurs projets en 2026

Le secteur de la santé à Boumerdès verra, durant cette année 2026, la réception de plusieurs projets dans le secteur de la santé, principalement des polycliniques visant à améliorer les prestations sanitaires, a-t-on appris, dimanche, des services de la wilaya. « Ces projets, actuellement en cours de réalisation, enregistrent des taux d'avancement satisfaisants et seront prochainement livrés », a indiqué la wali, Fouzia Naama, lors des travaux du conseil exécutif de la wilaya. Il s'agit notamment d'une polyclinique à Hammadi (ouest) dont les travaux sont achevés à 80 % et qui devrait être livrée durant cette année, tandis qu'une autre polyclinique, réalisée à Ouled Haddadj (ouest) a déjà été équipée, dans l'attente d'une mise en service prochaine. Deux (2) autres structures similaires sont en cours de réalisation à Tidjelabine (est) et à El Karma, dans la banlieue de Boumerdes. Par ailleurs, les travaux de



la polyclinique de Larbaatache (ouest) sont achevés, la structure étant actuellement en phase d'équipement et sera prochainement opérationnelle. La commune de Bordj Menail (est) a, également, bénéficié d'une polyclinique similaire qui entrera en service bientôt. Toujours se-

lon la wali Fouzia Naama, la wilaya a également bénéficié de nombreux projets, au titre de l'année 2025/2026, notamment la réalisation de salles de soins dans les daïras des Issers et de Bordj Menail, qui sont déjà équipées et seront bientôt opérationnelles.

Blida

Renforcement du système de production et de distribution d'eau

Le système de production et de distribution d'eau potable de la wilaya de Blida sera renforcé en 2026 par de nouveaux projets visant à améliorer l'approvisionnement en cette ressource vitale, notamment face à la hausse des besoins induite par l'expansion urbaine de ces dernières années, a-t-on appris dimanche auprès de la direction des Ressources en eau et de l'Hydraulique. Selon le directeur du secteur, Abdelkrim Allouche, une enveloppe de 1,4 milliard de DA a été affectée au lancement, au cours de cette année, de projets destinés à renforcer les capacités de production et de distribution d'eau potable. Ces projets portent notamment sur la réalisation de 11 nouveaux forages au profit des communes de l'Ouest de la wilaya, dont El Affroun, Mouzaïa, Chiffa et Aïn Romana, ainsi que la commune d'Oued El Alleug (Nord), en plus de la réhabilitation de 10 autres forages afin d'en améliorer le



rendement, a-t-il ajouté. Ces nouvelles infrastructures s'ajouteront à celles mises en service en 2025, ayant permis d'injecter des volumes supplémentaires estimés à 7.000 M3/jour, grâce à la réalisation de 13 forages et à la réhabilitation de 25 autres, assurant un apport quotidien de près de 4000 M3. Par ailleurs, dans le ca-

dre de la préservation de cette ressource, la direction du secteur a programmé des opérations de réhabilitation de certaines parties des réseaux de distribution afin de réduire les pertes dues aux fuites, notamment dans les communes de Mouzaïa et de la nouvelle ville de Bouinan..

Enseignement supérieur

Baddari visite l'ENP d'El Harrach



Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, a effectué, lundi, une visite à l'Ecole nationale Polytechnique (ENP) d'El Harrach (Alger), où il s'est enquis des projets innovants des étudiants. A cette occasion, le ministre a inspecté plusieurs structures de l'Ecole, notamment le centre de fabrication numérique, l'incubateur d'entreprises, la Maison de l'Intelligence artificielle et le centre de développement de l'entrepreneuriat, ainsi que d'autres structures comme les laboratoires et les salles de cours. La visite a également été ponctuée par une exposition de projets innovants et de brevets d'invention, où le ministre a écouté des explications sur les projets des étudiants qui mettent en lumière l'usage des technologies dans plusieurs domaines, notamment de la santé. Dans une déclaration à la presse, M. Baddari a salué les "résultats exceptionnels" de l'Ecole, citant à cet effet la création, par les étudiants, de 21 micro-entreprises, de 6 start-up et d'une entreprise filiale durant l'année universitaire 2024-2025, soulignant que ces réalisations "témoignent des efforts déployés pour faire de l'université un acteur majeur dans le soutien à l'économie nationale, à travers la transformation des idées innovantes en produits commercialisables, contribuant ainsi à la création de la richesse et des emplois". Il a rappelé "le grand soutien" apporté par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au renforcement du rôle de l'université en tant que "locomotive du développement local et national", appelant les étudiants à "investir leurs capacités intellectuelles pour accéder au monde de l'entrepreneuriat, notamment à la lumière des mesures prises pour les inciter à valoriser leurs recherches et à contribuer au développement national".

Aïn Defla

Perturbation dans l'alimentation en eau potable dans 4 communes

Une perturbation dans l'alimentation en eau potable (AEP) est enregistrée, depuis dimanche, dans quatre communes de la wilaya d'Aïn Defla, a indiqué un communiqué de l'unité locale de l'Algérienne des eaux (ADE). La même source a expliqué que la perturbation, qui touche les communes d'Aïn Defla, Khemis Miliana et Sidi Lakhdar, est due au lancement des opérations de nettoyage de la station de traitement des eaux du barrage Sidi-Mhamed-Bentaiba, de la commune d'Arib. La distribution d'eau reprendra son rythme habituel immédiatement après l'achèvement des travaux, est-il précisé. Par ailleurs, les quartiers Aïn El Karma, 5-Juillet, Sidi Bouziane, Oued Errihane, El Founal et Zougala-Ouest, relevant de la commune de Miliana, enregistrent également une perturbation dans l'AEP depuis dimanche, suite à une panne électrique imprévue au niveau de deux forages hydrauliques, ayant entraîné leur arrêt temporaire. Selon le même communiqué, les équipes techniques sont intervenues pour réparer la panne en vue de la reprise de la distribution dans les plus brefs délais.



Classement FIFA

L'Algérie progresse de six places

La sélection algérienne de football, a progressé de six places, pour occuper la 28ème position au dernier classement de la Fédération internationale (FIFA) du mois de janvier, publié lundi sur son site officiel. Les "Verts" restent sur une participation honorable à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025, atteignant les quarts de finale de l'épreuve, avant de s'incliner face au Nigeria (2-0). Lors de la phase de groupes, l'équipe nationale a réalisé un sans-faute en alignant trois succès, en autant de matchs: face au Soudan (3-0), le Burkina Faso (1-0) et la Guinée équatoriale (3-1), avant d'éliminer la RD Congo en huitième de finale (1-0, après prolongation). Sur le plan continental, la sélection algérienne occupe la quatrième place, avec 1560,91 points devançant notamment l'Egypte (31e) et le champion d'Afrique 2024 la Côte d'Ivoire (42e). La meilleure progression est à mettre à l'actif du Cameroun, qui a



gagné 12 places (45e). De son côté, le Sénégal sacré champion d'Afrique 2025, dimanche soir aux dépens du pays hôte (1-0, après prolongation), a gagné 7 places (12e). Dans le haut du classement mondial, l'Espagne se maintient à la première place, devant l'Argentine, l'un des adversaires de l'Algérie au premier tour de la

Coupe du monde 2026, et la France. La Croatie a quitté le Top 10 (11e). Les deux autres adversaires de l'équipe nationale au Mondial 2026 : l'Autriche et la Jordanie, pointent respectivement à la 24e et 64e places. La prochaine édition du classement de la FIFA sera publiée le mercredi 1 avril prochain.

CAN 2027

La 36ème édition attribuée à 03 pays

La 36e édition de la Coupe d'Afrique des nations de football (CAN), a été attribuée à trois pays (Kenya, Ouganda et Tanzanie), et aura lieu en 2027 (juin-juillet). Cette édition du tournoi sera la première à être organisée par trois pays différents, et également la première en 51 ans à être organisée dans la région de CE-CAFA, puisqu'elle a été accueillie par l'Ethiopie en 1976. Le trophée de la 35e édition de la CAF a été remporté par le Sénégal, dimanche soir. Ce sacre a été réalisé avec brio et en dépit d'un arbitrage partial et des combines en coulisses qui ont caractérisé cette compétition continentale depuis son entame.

Formation fédérale des préparateurs physiques

Ouverture des inscriptions du 3ème module

La Direction technique nationale (DTN) de la Fédération algérienne de football (FAF) lance les inscriptions du troisième module de la formation fédérale des préparateurs physiques et de la performance, a annoncé la Direction technique nationale (DTN) de la Fédération algérienne de football (FAF). Ce projet de formation, inédit par son envergure, s'inscrit dans la stratégie de développement et de structuration des spécialités liées à la performance athlétique au sein des clubs algériens.

Pour cette édition, 269 candidats participeront aux différents stages programmés de décembre 2025 à juin 2026, selon un programme structuré en modules successifs. Cette opération constitue une étape majeure dans la politique de professionnalisation du football national. Elle vise

à renforcer la compétence, la qualité d'encadrement et le rôle stratégique du préparateur physique, au bénéfice des clubs et des sélections nationales.

La FAF et sa Direction technique nationale réaffirment ainsi leur engagement à développer l'excellence et à accompagner l'évolution des spécialités techniques au service du football national. Ce troisième module sera organisé selon la répartition régionale suivante:

- Groupe 1 – Région d'Alger: du 31 janvier au 04 février 2026
- Groupe 2 – Région d'Alger: du 07 au 11 février 2026
- Groupe 1 – Annaba: du 07 au 11 février 2026
- Groupe 1 – Oran: du 07 au 11 février 2026
- Groupe 1 – Ouargla: du 07 au 11 février 2026.

Handball

L'équipe nationale à Kigali pour se qualifier au Mondial



La sélection algérienne de handball mesieurs prendra part à la 27e édition du Championnat d'Afrique des nations, prévue du 21 au 31 janvier en cours à Kigali (Rwanda), avec l'ambition de relever le défi et se qualifier pour le Mondial-2027, prévu en Allemagne (13-31 janvier 2027). Le sélectionneur Salah Boucekriou (63 ans), qui conduira le sept national à Kigali pour la cinquième fois après celles de 2000 (avec Djillali Mekki), 2010, 2012 et 2016, ne cache pas son ambition de mener sa troupe au rendez-vous allemand de 2027 qui constitue son principal objectif. Cela passera évidemment par la montée sur le podium, et surtout renouveler la performance de l'édition 2024, en disputant la finale de la 26e édition face à l'Egypte, le triple tenant du trophée (2020, 2022 et 2024). Depuis sa nomination en septembre, la sélection algérienne sous la conduite de Boucekriou, a multiplié les stages aussi bien en Algérie qu'à l'étranger dont le dernier stage précompétitif s'est déroulé en Slovaquie au cours duquel quelques matchs amicaux ont été livrés à des sélections nationales et des clubs européens. La préparation des camarades de l'insurmontable, Messaoud Berkous qui va enchaîner sa 10e participation à cette joute continentale, dont la première remonte à la CAN-2008 à Luanda (Angola), a débuté en novembre dernier avec plusieurs regroupements à Alger, consacrés exclusivement aux joueurs évoluant dans le championnat national. Le sélectionneur national, Salah Boucekriou, avait dévoilé dans un premier temps une liste élargie de 33 joueurs pour cette dernière ligne droite de la préparation du Sept national, marquée par la présence de 17 joueurs évoluant en Algérie et 16 à l'étranger, représentant 24 clubs de neuf championnats différents. Lors du premier stage effectué en République tchèque (27 décembre-2 janvier), le Sept national a livré une première rencontre amicale face à la Tchéquie, soldée par un résultat de parité (31-31). La sélection algérienne a poursuivi sa préparation, avec trois autres rencontres amicales contre les sélections du Koweït (défaite: 25-32), de la Géorgie (victoire:32-30), et le club slovène de première division Trimo Trebenje (victoire: 32-31). Revenant sur le rendement de son équipe lors de ce dernier stage précompétitif, Boucekriou a indiqué: "Lors de notre premier match amical, nous avons affronté une très bonne équipe de la République tchèque. Nous avons fait un bon match dans l'ensemble et nous aurions même pu l'emporter. Cela dit, et même si on s'était finalement neutralisés 31-31, je dois dire que les joueurs ont montré de belles choses, qui personnellement m'ont donné satisfaction". "Après cette rencontre, nous avons effectué un long déplacement pour nous rendre en Slovaquie. Nous avons mis deux jours pour arriver à destination et cette situation a été éprouvante pour les joueurs, surtout sur le plan physique. Ce qui explique d'ailleurs notre légère baisse de régime pendant les premiers jours qui ont suivi", a-t-il expliqué. Concernant la défaite concédée face au Koweït lors du deuxième match amical, Boucekriou l'a expliquée par le manque d'efficacité. "Entre ballons perdus et occasions manquées, nous avons raté près de 29 situations offensives et c'était beaucoup trop.

FIFA Series 2026

Les pays hôtes de la compétition dévoilés

La FIFA a dévoilé ce lundi, la liste complète des pays hôtes ainsi que la composition des groupes des FIFA Series 2026, marquant une étape majeure dans le développement de cette initiative au service des équipes nationales masculines et féminines. A la suite de l'annonce, en novembre 2025, de l'élargissement du format, les FIFA Series 2026 réuniront 48 sélections, réparties en 12 groupes de quatre, qui s'affronteront lors des fenêtres internationales de mars et d'avril. En réunissant 48 équipes, soit environ 25% des 211 associations membres de la FIFA, les FIFA Series mobiliseront près d'un quart de la communauté mondiale du football, précise l'instance internationale sur son site officiel. Onze associations membres de la FIFA accueilleront les rencontres des

12 groupes de la compétition, dont deux groupes au Rwanda. Les FIFA Series 2026 compteront neuf groupes masculins et trois groupes féminins. Les six confédérations de la FIFA seront représentées, soulignant ainsi la dimension véritablement mondiale de cette initiative, selon la même source.

Les rencontres des groupes masculins auront lieu en Azerbaïdjan, en Australie, en Indonésie, au Kazakhstan, en Nouvelle-Zélande, en Ouzbékistan, à Porto Rico et au Rwanda. Les rencontres féminines se dérouleront au Brésil, en Côte d'Ivoire et en Thaïlande. Cinq équipes nationales masculines déjà qualifiées pour la Coupe du Monde 2026 seront notamment engagées dans les FIFA Series 2026 – l'Australie, le Cap-Vert, Curaçao, la Nouvelle-Zélande et

l'Ouzbékistan –, ce qui souligne la portée sportive de cette initiative, en complément de sa vocation de développement. Cette compétition s'inscrit dans le cadre des Objectifs stratégiques 2023-2027 pour un football mondial. Elles offrent aux équipes nationales la possibilité d'affronter des sélections d'autres confédérations sans alourdir le calendrier international et contribuent au développement technique, au renforcement organisationnel et aux échanges à l'échelle mondiale, souligne la FIFA. Pour rappel, l'Algérie avait accueilli en mars 2024 "FIFA Series 2024": Un tournoi de haut niveau avec la participation des sélections de quatre pays: l'Algérie, la Bolivie, l'Afrique du Sud et Andorre, dont les matchs se sont déroulés au stade Nelson-Mandela de Baraki (Alger).

Quel est l'impact de la dépression sur la mémoire ?

A l'approche du Blue Monday, l'Observatoire B2V des Mémoires s'est penché sur les conséquences de la dépression sur la mémoire. Les explications de Francis Eustache, neuropsychologue et président du Conseil Scientifique de l'Observatoire B2V des Mémoires et de Catherine Thomas-Antérion, neurologue et docteur en neuropsychologie. D'après l'Assurance maladie, près d'un adulte sur six a été touché par un épisode dépressif au cours de l'année. Des symptômes qui affectent plus particulièrement les jeunes de 18 à 29 ans et les femmes.

QUELLES MANIFESTATIONS ?

La dépression se manifeste par des épisodes uniques ou des épisodes récurrents. Les symptômes sont les suivants : humeur triste, désinvestissement des activités plaisantes, fatigue persistante, manque d'envie de se lever le matin, manque de confiance en soi, sentiment de culpabilité, pensées suicidaires...

QUELLES RÉPERCUSSIONS SUR LA MÉMOIRE ?

La dépression entraîne des effets indésirables dans le domaine de la cognition. Elle perturbe les capacités à mémoriser et à traiter l'information. Les difficultés de concentration tout comme le manque de sommeil altèrent la consolidation des souvenirs. Elle rend l'accès à certaines mémoires difficiles. Elle favorise l'apparition de souvenirs tristes. Fin de la dépression et retour de la mémoire L'atteinte de la mémoire n'est pas, comme dans la maladie d'Alzheimer, définitive. Une fois la dépression surmontée, la mémoire revient à la normale. Toutefois, il est possible que les souvenirs de cette période difficile restent teintés de tristesse. D'où l'importance d'être bien soutenue durant cette épreuve.

Combien de temps pouvez vous tenir sur une jambe ?

La réponse en dit long sur votre santé

Plus vous êtes jeune, plus vous devriez être capable de rester en équilibre sur une jambe pendant longtemps. Savez-vous combien de temps vous pouvez tenir en équilibre sur une jambe ? Comme la plupart des gens, probablement pas. D'après la version américaine du HuffPost, cependant, il est temps de vous poser la question.

Deux expertes interrogées par nos confrères affirment en effet que faire ce test est important. Ce mouvement, qui peut sembler arbitraire, est pourtant quotidien : nous en avons besoin quand nous marchons, montons ou descendons les escaliers. Vous êtes essoufflé en montant les escaliers ? Voici ce qu'il faut savoir avant de s'inquiéter et ne pas abandonner

DE 15 À 45 SECONDES SELON L'ÂGE

La durée exacte pendant laquelle vous devriez pouvoir rester en équilibre sur une jambe dépend de plusieurs facteurs, notamment de votre âge et votre état de santé. « Mais un chiffre souvent cité est que si vous êtes incapable de rester en équilibre sur une jambe pendant plus de 10 secondes, vous présentez très probablement un risque accru de chute et cela pourrait même in-



diquer un risque accru de décès au cours de la prochaine décennie », souligne le docteur Gillian

Wooldridge, médecin du sport à l'hôpital Houston Methodist. Un chiffre revu à la hausse par Amanda Beaty, kinésithérapeute à Duke Health en Caroline du Nord, qui affirme qu'il faut plutôt essayer de tenir en équilibre pendant au moins 15 secondes. « Plus vous êtes jeune, plus vous devriez être capable de rester en équilibre sur une jambe pendant longtemps », précise Wooldridge. « On dit souvent que les personnes de moins de 30 ans devraient être capables de rester en équilibre sur une jambe pendant 40 à 45 secondes, tandis que celles âgées de 30 à 50 ans devraient viser 30 secondes. »

COMMENT AMÉLIORER VOTRE ÉQUILIBRE

Si vous souhaitez améliorer (ou maintenir) votre sens de l'équilibre et vos capacités à vous tenir comme un flamant rose, Amanda Beaty recommande de s'entraîner près d'une surface plane. Commencez par vous tenir sur une jambe tout en vous tenant à votre plan de travail (ou tout autre meuble stable comme une table ou une commode), essayez de retirer vos mains pendant cinq secondes et augmentez la durée. Vous pouvez également essayer cet exercice près d'une table de salle à manger, d'un bureau ou d'une commode, qui peuvent également vous servir de soutien si vous perdez l'équilibre. Toutes les activités sportives sont également efficaces pour améliorer son équilibre. « Les personnes qui sont plus actives physiquement et en meilleure forme physique courent moins de risques de chute », explique Beaty. « La force musculaire sera toujours importante. Je dis à mes patients que le meilleur moyen d'éviter de se retrouver par terre est de garder des muscles forts », abonde Wooldridge, pour qui « il n'est jamais trop tard ni trop tôt pour commencer à réfléchir à ces questions et à y travailler ». « Si nous sommes en meilleure santé, notre équilibre est probablement meilleur. Et si nous pouvons maintenir notre équilibre, nous sommes probablement plus actifs, ce qui nous permet de rester en meilleure santé, de vivre plus longtemps et d'être moins fragiles », pointe Mme Beaty. Quel que soit votre âge, si vous avez des problèmes d'équilibre, consultez votre médecin. Près de la moitié des filles arrêtent le sport avant cet âge et c'est un problème Pour ceux qui partent de loin, ces petits changements sont déjà très bénéfiques à la santé.

Les trous de mémoire sont-ils liés à l'âge ?

Beaucoup s'inquiètent de ne plus retrouver leurs clés ou d'oublier un nom familial, craignant l'ombre d'une pathologie neurodégénérative. Pourtant, le vieillissement du cerveau est un processus biologique complexe où la lenteur ne signifie pas forcément la maladie. Est-il normal que notre capacité de rappel diminue avec le temps ? Quelles sont les zones cérébrales les plus vulnérables à l'usure des années ? À quel moment un simple oubli doit-il devenir un motif de consultation médicale ?

EST-IL NORMAL D'AVOIR DES TROUS DE MÉMOIRE EN VIEILLISSANT ?

Il est tout à fait normal de constater des changements dans ses capacités cognitives avec l'avancée en âge. Le corps entier subit des modifications, et le cerveau ne fait pas exception. Selon les experts, il est fréquent de ressentir une plus grande difficulté à apprendre de nouvelles choses ou de ne pas se souvenir d'une information aussi rapidement qu'auparavant. Ces épisodes, souvent appelés troubles de la mémoire liés à l'âge, font partie intégrante du processus de vieillissement pour la majorité des individus. Égarer ses lunettes de temps en temps ou oublier de payer une facture ne constitue pas, en soi, le signe d'une pathologie grave. Toutefois, une étude publiée dans Nature Communications précise que ces changements sont liés à une atrophie cérébrale qui n'est pas la même pour tout le monde. Les chercheurs ont observé que le déclin de la mémoire épisodique est souvent associé à un amincissement du cortex et à une perte de volume dans certaines régions clés. Ce phénomène est non linéaire : il reste très discret pendant une grande

partie de la vie adulte et a tendance à s'accélérer après 60 ans. Chez les personnes octogénaires, l'association entre l'état structurel du cerveau et les performances mnésiques devient modérée et systématique, reflétant une vulnérabilité biologique accrue.

QUELLES SONT LES ZONES DU CERVEAU LES PLUS TOUCHÉES PAR L'ÂGE ?

La recherche scientifique a identifié des zones particulièrement sensibles au déclin structurel lié au vieillissement. L'hippocampe, situé dans le lobe temporal médian, est la structure la plus étroitement liée à la mémoire épisodique. C'est ici que les corrélations entre l'atrophie et la perte de mémoire sont les plus fortes. Mais l'étude de Nature Communications révèle que d'autres régions sont également impliquées. L'amygdale, le thalamus et le noyau caudé montrent des signes de réduction de volume corrélés aux troubles de la mémoire. On observe également un amincissement du gyrus parahippocampique, une zone charnière qui permet la communication entre l'hippocampe et le reste du cortex. Il est intéressant de noter que ces modifications ne sont pas uniquement localisées. Les scientifiques parlent d'un schéma de modification cérébrale global combiné à des vulnérabilités régionales. Une méga-analyse de plus de 10 000 IRM a permis d'identifier huit clusters régionaux distincts qui contribuent à la perte de mémoire. Par exemple, certaines zones du lobe frontal ou du gyrus insulaire, impliquées dans le contrôle exécutif et l'attention, voient leur intégrité diminuer. Ce déclin structurel multidimensionnel explique pourquoi les personnes âgées peuvent éprouver des difficultés non seulement à stocker des souvenirs, mais

aussi à mobiliser les ressources nécessaires pour les récupérer efficacement.

COMMENT DIFFÉRENCIER LES OUBLIS BÉNINS DE LA DÉMENCE ?

La distinction entre le vieillissement normal et la démence repose principalement sur l'impact au quotidien et l'autonomie. Une personne âgée en bonne santé peut oublier quel jour nous sommes et s'en souvenir plus tard, ou prendre une mauvaise décision occasionnellement. En revanche, une personne atteinte de démence (comme la maladie d'Alzheimer) rencontrera des difficultés persistantes pour gérer ses factures mensuelles, perdra la notion des saisons ou de l'heure, et aura de plus en plus de mal à mener une conversation cohérente. La démence n'est pas une étape normale du vieillissement ; c'est une perte des fonctions cognitives assez grave pour altérer la qualité de vie.

Un stade intermédiaire existe : le trouble cognitif léger (TCL). Les individus concernés ont plus de problèmes de mémoire que la moyenne de leur âge, mais ils restent capables d'accomplir leurs tâches quotidiennes. Le statut génétique, notamment le fait d'être porteur de l'allèle APOE e4, influence également ce processus. Les porteurs de ce gène présentent souvent une atrophie hippocampique plus marquée et un déclin plus rapide après 60 ans. Cependant, la science montre que ce gène n'invente pas un nouveau mécanisme de maladie, mais accélère plutôt les processus de déclin macrostructurel déjà présents chez les non-porteurs. Des signes comme se perdre dans des lieux familiers ou négliger son hygiène sont des alertes qui imposent de consulter un médecin.

Michigan (Etat Unis)

Pus de 100 véhicules impliqués dans un carambolage provoqué par la neige

Un impressionnant carambolage s'est produit près de la ville de Grand Rapids, dans l'État américain du Michigan. Plus d'une centaine de voitures et de camions sont entrés en collision, comme le rapporte l'agence de presse AP. En raison d'une tempête de neige qui traverse actuellement plusieurs États américains, la visibilité sur les routes est fortement réduite. Les chaussées sont également glissantes. L'accident s'est produit ce lundi 19 janvier sur l'Interstate 196, au sud-ouest de Grand Rapids. Selon l'agence AP, plusieurs voitures et des pick-up, mais également plus de 30 poids lourds ont été impliqués dans l'accident. La police a fermé la route dans les deux sens. Les équipes de secours mettent tout en



œuvre pour rouvrir l'axe le plus rapidement possible. Un témoin, Pedro Mata, a raconté qu'il distinguait à peine les véhicules devant lui à cause de la neige sur la chaussée. Il a réussi à immobiliser son pick-up en toute sécurité, avant de se diriger vers le terre-plein central afin d'éviter d'être percuté par l'arrière. "C'était assez effrayant d'entendre tous ces chocs et ces fracas derrière moi. Je voyais ce

qui se passait devant, mais je ne pouvais pas vraiment voir ce qui se passait derrière", a-t-il expliqué. Le National Weather Service a émis des alertes pour des températures extrêmement basses et des risques de tempêtes hivernales dans plusieurs États, du nord du Minnesota jusqu'à plusieurs États du sud et à l'est, dont le Wisconsin, l'Indiana, l'Ohio, la Pennsylvanie et l'État de New York.

Allemagne

Des blocs de glace de 10 mètres de haut bloquent la navigation



Des blocs de glace géants donnent un aspect quasi arctique à l'Elbe, à 50 kilomètres en amont de Hambourg, dans le nord de l'Allemagne, un phénomène inhabituel

paralysant la navigation fluviale et menaçant la région d'inondations. Dernière mise à jour: hier à 22:56 La formation de glace en grande quantité est due à un épisode de

froid intense depuis début janvier, avec des températures ayant chuté jusqu'à -15°C dans la nuit du 10 au 11 janvier. Cette météo a entraîné la formation d'une couche de glace de plusieurs dizaines de centimètres d'épaisseur en amont du barrage de Geesthacht, a expliqué lundi à l'AFP Tilman Treber, responsable de la navigation sur ce tronçon de l'Elbe au sein de l'autorité des voies navigables (WSV). Une dizaine de navires brise-glace sont déployés depuis près de deux semaines en amont du barrage, afin de fragmenter la glace pour tenter de rouvrir le passage et, surtout, éviter que son accumulation n'entraîne une montée dangereuse des eaux et n'inonde la région. Les plaques de glace ainsi brisées ont été entraînées par le courant vers l'aval puis se sont accumulées au pied du barrage, dans une zone de fortes turbulences. En quelques jours, ces amas ont formé des blocs pouvant atteindre jusqu'à 10 mètres de haut, sur toute la largeur du fleuve, soit plus de 300 mètres.

Russie

Une femme meurt après un lifting, la chirurgienne avoue «ne pas avoir de diplôme»

Yulia Burtseva, une influenceuse russe de 36 ans, est décédée le 4 janvier à la suite d'une opération de chirurgie esthétique des fesses pratiquée dans une clinique privée de Moscou. L'intervention a été réalisée par une femme se présentant comme chirurgienne. Mais selon un communiqué du Comité d'enquête de la Fédération de Russie relayé par Le Parisien, elle a finalement reconnu «ne pas avoir de diplôme de médecine». Très active sur les réseaux sociaux, où elle comptait plus de 70.000 abonnés, la patiente avait déboursé près de 5.000 euros pour ce lifting fessier, présenté comme une intervention «sans risque» sur le site Internet de la clinique. Mais d'après les premiers éléments de l'enquête, la praticienne n'aurait pas réalisé de test d'allergie préalable, pour-

tant requis avant ce type d'intervention. Il apparaît également qu'elle aurait acheté elle-même le matériel médical utilisé. Selon nos confrères, le drame s'est déroulé lors de son premier jour de travail. «J'ai pris deux seringues que j'avais préalablement remplies d'anesthésiant, j'ai injecté 1,8 millilitre dans la zone désignée à l'aide d'une seringue, puis, environ une minute plus tard, j'ai injecté le même volume avec une seconde seringue. Trente secondes plus tard, j'ai injecté 10 millilitres du médicament au patient», a-t-elle raconté aux autorités. Quelques minutes plus tard, Yulia Burtseva a été victime d'un choc anaphylactique, une réaction allergique grave. Elle a été transférée dans un hôpital de Moscou où elle n'a malheureusement pas pu être sauvée.

Chili

Au moins 15 morts dans les incendies au sud, 50.000 personnes évacuées

Au moins 15 personnes sont mortes dans les incendies qui ravagent deux régions du sud du Chili et qui ont contraint plus de 50.000 personnes à évacuer leurs foyers, ont annoncé dimanche les autorités. Au moins 15 personnes sont mortes dans les incendies qui ravagent deux régions du sud du Chili et qui ont contraint plus de 50.000 personnes à évacuer leurs foyers, ont annoncé dimanche les autorités. Les incendies ont fait "au moins 15 morts" et plus de 50.000 personnes ont été évacuées dans les régions de Ñuble et du Biobio, à quelque 500 kilomètres au sud de Santiago, a déclaré à la presse le ministre de la Sécurité, Luis Cordero.

Alès

Une fusillade éclate en plein jour, un mort et un blessé grave

Les coups de feu ont résonné un peu avant midi. Une fusillade a éclaté ce dimanche en fin de matinée dans le quartier du Près Saint-Jean dans le nord d'Alès (Gard), rapporte Objectif Gard. Visé à la tête, un homme d'une trentaine d'années est décédé, selon Ici Gard Lozère. Un autre homme a également été gravement touché à la jambe même si ses jours ne sont pas en danger. Le ou les tireurs ont réussi à prendre la fuite après cette fusillade qui s'est produite à proximité d'un point de deal bien connu. Le 6 janvier, un adolescent de 15 ans avait déjà été blessé à la jambe par des tirs de kalachnikov dans ce quartier sensible d'Alès. Les deux agresseurs qui circulaient à moto sont toujours recherchés.

Brésil

Un cambriolage de motos tourne presque au fiasco



Un cambriolage de motos a bien failli tourner au fiasco dans l'État de Santa Catarina, au sud du Brésil. Les faits se sont déroulés le 13 janvier dernier, lorsqu'un groupe de voleurs masqués s'est introduit dans un magasin spécialisé afin de dérober plusieurs deux-roues. La scène, captée par les caméras de surveillance et largement relayée par les médias locaux, montre une opération visiblement mal coordonnée. Selon les informations communiquées par la police, le groupe était composé d'au moins quatorze suspects, mêlant adultes et adolescents. Malgré leur nombre, les malfaiteurs ont rencontré de nombreuses difficultés au moment de passer à l'action, frôlant à plusieurs reprises l'échec. Les images révèlent une certaine confusion parmi les individus, certains peinant à déplacer les motos ou à quitter les lieux rapidement. Cette désorganisation a attiré l'attention et compliqué leur fuite, mettant en péril l'ensemble du cambriolage. Une enquête a été ouverte afin d'identifier et d'interpeller les suspects impliqués. Les autorités locales rappellent que ce type de vol organisé, impliquant parfois des mineurs, est en recrudescence dans la région et fait l'objet d'une surveillance renforcée.

Un camion poubelle hors de contrôle atterrit dans une piscine

Un accident pour le moins spectaculaire s'est produit le 13 janvier dans un complexe résidentiel de Rio de Janeiro, au Brésil. Un camion poubelle, visiblement hors de contrôle, a terminé sa course dans la piscine de la résidence, sous les yeux médusés des habitants. La scène, filmée par une caméra de surveillance, montre plusieurs personnes tranquillement installées au bord du bassin lorsque le poids lourd surgit soudainement. Le camion dévale une pente à vive allure avant de traverser l'espace commun et de plonger directement dans la piscine, provoquant un important mouvement de panique. Par chance, aucun résident ne se trouvait dans l'eau au moment de l'impact, évitant ainsi un drame plus grave. Le conducteur du camion a été rapidement pris en charge par les secours. Selon les premières informations, il n'a pas été grièvement blessé malgré la violence de l'accident. Les circonstances exactes de la perte de contrôle du véhicule restent à déterminer. Une enquête a été ouverte afin de comprendre les causes de l'incident, tandis que les dégâts matériels au sein du complexe résidentiel sont en cours d'évaluation.



2

10h00 Bonjour ! Avec vous
10h55 Les Feux de l'amour
11h45 Petits plats en équilibre
11h50 Les douze coups de midi
12h55 Petits plats en équilibre
13h00 JT 13h
13h50 Petits plats en équilibre
13h55 Météo
14h00 Plus belle la vie, encore plus belle
14h25 Un divorce presque parfait
16h00 L'amour selon Emilia Bloom
17h30 Star Academy, la quotidienne
18h30 Ici tout commence
19h10 Demain nous appartient
20h00 JT 20h
20h45 Tirage du Loto
21h00 C'est Canteloup
21h10 Elsbeth
21h55 Elsbeth
23h40 Elsbeth
00h50 Le grand concours
01h54 Tirage de l'EuroMillions



3

07h02 En aparté
07h33 Hot Ones
08h18 Manu Payet : Emmanuel 2
09h53 L'hebd'Hollywood
10h08 Paddington au Pérou
11h51 La boîte à questions
11h56 En aparté
12h28 Clique
13h22 En fanfare
15h02 Les Bodin's partent en vrille
16h45 Jamais sans mon psy
18h13 La boîte à questions
18h18 Clique
19h15 Canal Champions Club
20h54 Plateau avant-match UEFA Champions League
21h00 Marseille / Liverpool
22h56 Canal Champions Club le debrief
23h57 Grofoot
00h18 Clique
01h11 Aïmons-nous vivants
02h39 37 : l'ombre et la proie
04h10 Rabia



06h00 Scènes de ménages
08h05 My boutique Têleshop'
09h45 Ça peut vous arriver
11h30 Ça peut vous arriver chez vous
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h35 Scènes de ménages
13h40 Un jour, un doc
14h50 Un jour, un doc
15h50 Un jour, un doc
16h50 Un jour, un doc
17h30 La roue de la fortune
18h35 La meilleure boulangerie de France
19h40 Météo
19h45 Le 19.45
20h40 Scènes de ménages
21h10 On n'est pas d'accord !
21h55 On n'est pas d'accord !
22h55 On n'est pas d'accord !
00h35 Appel à témoins : l'enquête continue
01h40 Appel à témoins : l'enquête continue
02h50 Appel à témoins : l'enquête continue

11h25 Bhoutan : Dans les pas de Matthieu Ricard
12h20 Des volcans et des hommes
13h00 Traquer les fuites de gaz
13h35 Garde à vue
15h05 Le cerf élaphe, roi des forêts ?
15h50 Le peuple des tempêtes
16h35 Le peuple des tempêtes
17h25 Invitation au voyage
18h10 Invitation au voyage
18h55 Voyage en cuisine
19h30 Le dessous des images
19h45 Arte journal
20h05 28 minutes
20h50 Le dessous des cartes : l'essentiel
21h00 Crazy Heart
22h45 Dolly Parton : L'Amérique réconciliée
23h40 Bad Director
00h15 Queens of Joy - Unies pour la liberté
01h20 Tracks East
01h55 L'Amérique de Donald Trump

TÉLÉVISION

15



21h10

ELSBETH



Dans cet épisode captivant de la série "Elsbeth", la protagoniste, Elsbeth (Carrie Preston), se retrouve confrontée à une affaire mystérieuse lorsque le corps d'un riche client est découvert sans vie dans le cadre pittoresque de Central Park. Alors qu'elle se lance dans une enquête pour découvrir qui aurait pu en vouloir à la victime, elle s'associe à Kaya, une voyante professionnelle (Carra Patterson) pleine d'ambition, qui voit cette tragédie comme une occasion de réaliser son rêve de devenir détective.

Acteur: Carrie Preston (Elsbeth Tascioni), Carra Patterson (Kaya Blanke), Wendell Pierce (C.W. Wagner), Daniel K. Isaac (Steve Connor), Jill Eikenberry (Phyllis Pierson).

2

21h10

IL ÉTAIT DEUX FOIS



La piste des hommes mariés que Julie et son amie Louise faisaient chanter est une impasse, mais un nouveau tableau similaire à celui de Julie est retrouvé dans une autre région. Le mystérieux Kronos, auteur des peintures, restant introuvable, un appel à témoin est lancé à la télévision dans l'espoir de retrouver d'autres oeuvres. A court de pistes, Gabrielle recommence à boire, au grand dam de sa mère...

Acteur: Odile Vuillemin (Gabrielle Moscato), Hubert Delattre (Paul Lacroix), Nicole Calfan (Viviane Berteuil), Fantine Guyot (Julie Moscato), Béatrice Facquer (Solenne Peletier)

Realisateur: Florian Thomas



21h24

CRAZY HEART



Légende de la country, Bad Blake a le respect de tous mais n'est aujourd'hui plus dans le coup. Alcoolique et fataliste, il vit à Houston où il joue dans un petit bar. Alors qu'il a entamé une tournée dans des salles de seconde zone des Etats voisins, il fait la connaissance de Jean, journaliste, qui élève seule son petit garçon. L'ours qu'il est devenu ne résiste pas longtemps à la fraîcheur de la jeune femme.

Acteur: Jeff Bridges (Bad Blake), Maggie Gyllenhaal (Jean Craddock), Colin Farrell (Tommy Sweet), Robert Duvall (Wayne), Anna Felix (Barmaid).

Realisateur: Scott Cooper

Scénariste: Scott Cooper



ORAN

18 | 11

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent

08h10
18h17
69%
10 km/h

Alger
Constantine
Annaba
Ouargla
Mostaganem
Béchar

15-09
10-05
15-08
18-08
17-13
14-05

Ghaza

Un 9ème bébé meurt à cause du froid

Un bébé palestinien est décédé, ce mardi, dans la ville de Ghaza, en raison du froid, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa. Shada Abou Jarad, une petite fille de sept mois, est décédée à Ghaza en raison d'un froid intense, précise encore Wafa qui cite des sources médicales. Depuis le début de l'hiver, neuf enfants sont décédés à cause du froid extrême dans la bande de Ghaza, sur fond de manque d'aide et de moyens de chauffage, ajoute la même source. Ces chiffres reflètent la gravité de la situation humanitaire, en particulier pour les enfants et les personnes déplacées vivant dans des abris de fortune, mal équipés pour résister au froid. En effet, les habitants de la bande de Ghaza souffrent d'un manque d'abris et de soins médicaux, ainsi que d'une pénurie de combustible pour le chauffage dans un contexte météorologique marqué par des tempêtes, le froid et la pluie.

Irak

Arrestation de 03 éléments de«Daech»

Les autorités irakiennes ont annoncé, dimanche, l'arrestation de trois éléments du groupe terroriste «Daech» lors d'opérations sécuritaires distinctes menées dans les provinces d'Al-Anbar et de Souleimaniyeh, à l'ouest et au nord du pays. Selon le Service irakien de lutte antiterroriste, deux éléments du groupe terroriste ont été arrêtés lors de deux opérations sécuritaires distinctes dans deux zones de la province d'Al-Anbar, tandis que le troisième a été appréhendé dans la province de Souleimaniyeh. A noter que les forces irakiennes poursuivent leurs opérations de traque des résidus du groupe terroriste «Daech» dans les différentes provinces du pays, d'autant que ses éléments planifient, sporadiquement, des attaques armées visant des membres des forces de sécurité du pays.

Conflit au Soudan

14 journalistes tués en 2025

Le Syndicat des journalistes soudanais a annoncé que l'année 2025 a été particulièrement meurtrière pour le secteur des médias, avec la mort de 14 journalistes, en plus de nombreuses violations, en raison du conflit armé opposant l'armée aux Forces de soutien rapide (FSR) dans le pays. Dans son rapport sur l'année 2025, publié samedi, le syndicat a documenté la mort de 14 professionnels des médias, mettant en garde contre l'élargissement du cercle des violations visant les journalistes, dans un contexte de poursuite du conflit armé pour la troisième année consécutive. Le rapport du syndicat s'appuie sur des signalements directs de journalistes et de leurs familles, des témoignages fiables et des sources de terrain, ainsi que sur le suivi et la vérification des contenus publiés. Le syndicat a recensé, outre les 14 journalistes et travailleurs des médias tués, six cas de disparition forcée, quatre cas de détention de longue durée, neuf cas de détention arbitraire temporaire, quatre poursuites judiciaires, ainsi que des violations transfrontalières ayant ciblé des journalistes dans des pays d'asile et 19 cas de menaces. Selon le rapport, la ville d'El-Fasher, capitale de l'Etat du Darfour-Nord (ouest du Soudan), est l'un des foyers les plus dangereux ayant connu des violations commises sur des journalistes en 2025, avec des bombardements continus, l'insécurité et la quasi-interruption des communications et de l'Internet, entravant les opérations de documentation et limitant la capacité des journalistes à transmettre l'information.

«DIMDEX 2026» au Qatar

Le Général d'Armée Chanegriha assiste à la cérémonie d'ouverture

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a assisté, au deuxième jour de sa visite officielle à l'Etat du Qatar, à la cérémonie d'ouverture de la 9e édition de l'exposition et la conférence internationale de défense maritime de Doha "DIMDEX-2026", a rapporté, lundi, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Durant le deuxième jour de sa visite à l'Etat frère du Qatar, Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre Délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale Populaire, a pris part, aujourd'hui, 19 janvier 2026, à la cérémonie d'ouverture de la 9e édition de l'exposition et la conférence Internationale de défense maritime de Doha +DIMDEX-2026+", précise la même source. "A l'issue de la cérémonie d'ouverture officielle de cet événement mondial, supervisé par Son Altesse, l'Emir de l'Etat du Qatar, le Général d'Armée a visité, avec la délégation qui l'accompagne, quelques stands de l'exposition, où "il s'est enquis du matériel et des équipements exposés, à l'instar des armes et des systèmes d'armes de



haute technologie et a suivi attentivement les explications détaillées et les présentations fournies par les responsables des stands", ajoute le communiqué. "En outre, le Général d'Armée Saïd Chanegriha s'est entretenu avec Son Excellence Cheikh Saoud Ben Abderrahmane Al Thani, Vice premier-ministre et ministre d'Etat chargé des Affaires de la Défense de l'Etat du Qatar, à qui il a exprimé ses sincères remerciements pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité qui lui ont été réservés", passant en revue les domaines de coo-

pération militaire entre les deux Armées, qui connaissent "une dynamique importante sous l'égide des dirigeants des deux pays et de leur volonté commune de la renforcer davantage et l'amener à son niveau escompté", note la même source. De son côté, "Son Excellence Cheikh Saoud Ben Abderrahmane Al Thani a mis en exergue le haut niveau de coopération militaire entre les deux pays frères", poursuit la même source, soulignant qu'à l'issue de la rencontre, les deux parties "ont échangé des cadeaux symboliques.

Siège de l'UNRWA à El Qod's

Des bulldozers israéliens démolissent des bâtiments

Des bulldozers israéliens ont commencé mardi à démolir sans avertissement préalable des bâtiments du siège de l'UNRWA à El Qod's, l'agence des Nations unies pour les réfugiés palestiniens dénonçant une "attaque sans précédent". Des forces israéliennes ont "pris d'assaut" le complexe peu après 07h00, a dit un porte-parole de l'UNRWA, Jonathan Fowler, précisant qu'elles avaient forcé les gardes de sécurité à quitter le site. Le complexe n'est plus occupé par les salariés de l'UNRWA depuis l'interdiction il y a un an de ses activités par Israël, qui accuse cette agence de liens avec le Hamas. Israël occupe El Qod's depuis 1967 - une annexion jugée illégale par l'ONU - et considère donc que l'interdiction s'applique aussi sur cette partie de la ville. Sur place, un photographe a vu des engins de chantier démolir au moins un bâtiment du complexe, au-dessus duquel flottait un drapeau israélien. Il a également vu des responsables politiques israéliens sur les lieux. "Il s'agit d'une attaque sans précédent contre l'UNRWA et ses locaux, elle constitue une violation grave du droit international et des privilèges et immunités des Nations unies", a affirmé M. Fowler. "Cela devrait nous servir de signal d'alarme", a-t-il ajouté, "ce qui arrive aujourd'hui à l'UNRWA peut arriver demain à n'importe quelle autre organisation internationale ou mission diplomatique". Le direc-



teur de l'UNRWA en Cisjordanie, Roland Friedrich, y a vu une nouvelle démarche politique" et une "intention" probable de "s'emparer des terrains pour construire des colonies". "La mesure d'aujourd'hui ne constitue pas une nouvelle politique, mais plutôt la mise en oeuvre de la législation israélienne existante concernant +l'UNRWA-Hamas+", a déclaré le ministère des Affaires étrangères israélien. Les autorités israéliennes ont accusé des employés de l'agence d'avoir participé à l'attaque du Hamas le 7 octobre 2023. L'ONU avait annoncé en août 2024 avoir limogé neuf de ses employés à Gaza, indi-

quant qu'ils pourraient avoir été impliqués, tout en précisant que leur commission d'enquête n'avait pas pu authentifier les renseignements utilisés par Israël pour fonder ses allégations. Le complexe "ne bénéficie d'aucune immunité et sa saisie par les autorités israéliennes a été effectuée conformément au droit israélien et international", a aussi soutenu la diplomatie israélienne, affirmant que le complexe "appartenait à l'Etat d'Israël". Le ministre de la Sécurité intérieure, Itamar Ben Gvir, s'est rendu sur place pour saluer "un jour historique, un jour de célébration, et un jour très important".